

Le nouveau ministre de la colonisation

"Architecture et colonisation" — Un architecte doit déblayer le terrain, préparer un plan, avoir à sa disposition des matériaux et des fonds

M. Hector Laferté, le nouveau président du Conseil législatif, nous racontait un jour une savoureuse anecdote. Un personnage avait demandé au premier ministre le portefeuille de la colonisation. M. Taschereau lui demanda quelles qualifications le désignaient pour ce ministère. — "Remarquez bien, lui répondit l'aspirant, que je ne vous demande pas la position de sous-ministre!"

Ce dernier est la véritable cheville ouvrière du ministère. Il reste en place malgré les changements de ministres; ainsi, le sous-ministre actuel de la colonisation, M. L.-A. Richard, vient de voir arriver le quatrième titulaire de ce département.

S'il est intelligent et travailleur, s'il ne s'enferme pas dans le rond-de-cuirisme, le sous-ministre peut exercer une influence beaucoup plus considérable que son supérieur. C'est lui qui peut mettre de la cohésion et de la continuité dans le programme; qui peut poursuivre l'oeuvre entreprise d'après un plan d'ensemble.

Mais c'est le ministre qui est responsable au peuple de l'administration de son département. Un gouvernement qui ne veut pas se moquer des électeurs doit nommer des ministres possédant au moins quelques notions des problèmes qu'ils ont à résoudre.

Ainsi, tout le monde a applaudi au choix de M. Adélard Godbout, comme ministre de l'Agriculture. Technicien agricole compétent, professeur d'agriculture durant plusieurs années, voilà un ministre qui sait ce dont il parle quand il traite des problèmes agricoles!

M. Vautrin était-il aussi bien préparé à son rôle de ministre de la colonisation? Citadin par éducation, sinon par naissance, architecte par profession, député d'une circonscription urbaine, pourra-t-il s'adapter à ses nouvelles fonctions? Des nominations comme celle-là nous font penser à la figure que ferait un forgeron qu'on asseoirait sur le banc d'un cordonnier en lui disant: "Mon vieux, à l'avenir tu feras des chaussures!"

Il eût été beaucoup plus logique de nommer à ce ministère un ancien colon comme M. J.-E. Ouellet ou un homme qui a passé sa vie dans une région de colonisation, comme M. Authier, député de l'Abitibi.

M. Taschereau a senti le besoin de faire une déclaration aux journaux pour expliquer ce remaniement ministériel. Il annonce que "M. Vautrin se donnera tout entier à la colonisation dont il va incessamment visiter tous les centres".

Nous espérons nous tromper. Nous confesserons publiquement notre erreur si M. Vautrin fait un excellent ministre de la colonisation, s'il se met vraiment dans la peau des colons. Ceux-ci ont parfois l'écorce rude, mais ils sont intelligents et ils ont du cœur. Leur instinct dira vite si leur nouveau ministre sait les comprendre...

Le choix de M. Vautrin n'est peut-être pas si mauvais! Le nouveau ministre est architecte. Il sait que pour construire un bel édifice il faut d'abord démolir les vieilles constructions, déblayer et aplanir le terrain.

M. Vautrin devra commencer par démolir les obstacles qui ont empêché l'essor de la colonisation. D'abord les préjugés des gouvernants qui ont toujours donné la préférence à la finance, à l'industrie et au commerce et qui ont toujours considéré la terre comme une valeur de dernier ordre. D'où l'industrialisation à outrance, les privilèges accordés aux gros intérêts, la concession de nos ressources naturelles aux étrangers, la désertion du sol, les agglomérations urbaines, la surproduction, la crise.

Pour faire de la colonisation, il faudra orienter d'une façon nouvelle toute notre politique économique. Il faudra en particulier reprendre les limites colonisables concédées aux compagnies: "Encore à l'heure actuelle, disait récemment S. E. Mgr Ross, où l'industrie généralisée a rompu l'équilibre économique et prouvé la faillite de ce système à outrance, le colon qui veut avoir des terres neuves pour établir ses fils ne rencontre-t-il pas le concessionnaire de limites forestières, le glaive de la loi à la main, défendant son paradis terrestre contre l'ingérence de la colonisation? Nous sommes ainsi en face de milliers de milles de terrains forestiers qui demeurent inexploités au bon vouloir des industriels, tandis que le colon et les fils de cultivateurs manquent de terrain pour se procurer leur pain quotidien."

Comment le gouvernement peut-il entreprendre un grand mouvement de colonisation s'il se heurte partout à des concessions et à des seigneuries? Le nouveau ministre devra adopter une politique d'échange ou d'expropriation de ces blocs de forêts qui arrêtent l'expansion colonisatrice. Il faut, chez nous, une réforme agraire comme dans les vieux pays d'Europe: grâce à la désorganisation actuelle de l'industrie forestière, il serait facile de reprendre nos domaines colonisables pour les distribuer à ceux qui veulent rester ou retourner sur la terre.

Déblayer le terrain en donnant à la colonisation les étendues arables concédées à des compagnies: telle doit être la première tâche du nouveau ministre.

Comme architecte M. Vautrin est habitué à préparer les plans des édifices qu'il construit. Ministre de la colonisation, il devra se faire un plan d'ensemble.

"Vraiment, disait le P. Alexandre Dugré, dans une conférence récente, c'est aujourd'hui un poste éminemment stratégique que celui de ministre de la colonisation: c'est le successeur de Jean Talon, le père de la Nouvelle-France".

Si M. Vautrin veut partager avec le célèbre intendant le titre de bâtisseur de pays, il doit savoir quels matériaux sont à sa disposition.

Plus heureux que Talon, les colons ne lui manqueront pas. Il peut en placer, en une seule année, plus que la France ne nous en a envoyé durant cent cinquante-deux ans. Au moins 100,000 chômeurs dans nos villes et villages, plus de 60,000 fils de cultivateurs voudraient continuer l'oeuvre si bien commencée par Talon.

"On reçoit des visiteurs, disait encore le P. Dugré: on leur prépare des sièges, des couverts, des lits. Un fermier achète des têtes de bétail: il agrandit ses étables et ses granges." Nos gouvernants ont-ils pensé à préparer des terres pour les milliers de jeunes gens qui arrivent chaque année à l'âge de s'établir?

Parce que nous n'avons jamais eu de plan d'ensemble, nous ne connaissons même pas l'étendue et la valeur de notre domaine cultivable. Pouvons-nous encore fonder 200 ou 1,000 paroisses? M. Vautrin ne peut faire son plan sans le savoir.

Sans programme méthodique, la colonisation se fait au

L'actualité

La grande vogue de l'"étouffé du pays"

Il n'y a guère plus de deux ans, nous lançons l'idée de profiter de la crise pour reprendre les petits métiers domestiques. Le curé d'Hocheville et quelques-uns de ses collègues conseillaient aux ménagères d'apprendre le tricot à leurs filles. Pratique, Mgr LePailleur offrait dans les cas — et ils sont assez nombreux, hélas! — où la mère elle-même ne connaissait pas le maniement des aiguilles d'envoyer des professeurs à domicile.

Ainsi le malheur de la crise eût été bon à quelque chose. Nous eussions assisté à la renaissance de l'industrie domestique et les secours aux chômeurs eussent été moins onéreux. Mais cela n'était pas conforme à la tendance des corps publics. Il semblait leur répugner, eux qui ne cessent de faire de l'électoratisme, de demander aux assistés ou aux assistées de concourir à leur propre salut, de s'aider pour que le Ciel — ou l'Etat qui prétend le remplacer — les aide.

Les gouvernants méprisent délibérément le précepte biblique: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front." Le mode du secours direct était plus cher, démoralisant, mais il était tellement simple! Il y a une ligne que les politiciens suivent de bien plus près que la fameuse ligne des partis, c'est la ligne du moindre effort.

Un jour, ce fut le restant des écus, on substitua le chèque, le paiement en espèces aux bons de secours à Montréal. Et on exalta le malheureux qui avait eu cette idée. Les chômeurs sont devenus désormais des fonctionnaires de l'Etat. Ils sont mal payés, mais tous les fonctionnaires le sont ou disent qu'ils le sont. Et tout de même ils ne peuvent se plaindre d'être accablés de travail, puisqu'ils ne sont tenus qu'à se bécoter et à se tourner les pouces. Les ronds-de-cuir qui touchent plus qu'eux accomplissent tout de même aussi un travail plus rude.

Pour garnir les longues aiguilles des milliers de femmes et de jeunes filles qui allaient se livrer au tricot, il fallait de la laine, beaucoup de laine. Nous suggérâmes de l'acheter des cultivateurs régionaux. Cela leur apporterait un concours très heureux au moment où ils avaient tant de misère à rentrer de l'argent.

Le lendemain de la publication de l'un de nos articles, nous eûmes la visite de M. A.-F. Rouleau, représentant de la Maison Méthod, du Cap Saint-Ignace. Il nous expliqua que sa maison pourrait fournir toute la laine dont on aurait besoin. Elle en avait en entrepôt des centaines et des milliers de livres qui avaient été achetées sur place et qu'elle n'avait pu utiliser parce que l'étoffe du pays n'était pas assez en demande.

Nous demandâmes de voir des échantillons. Nous suggérâmes à notre visiteur d'utiliser la publicité de notre journal.

Un jour, il nous montra une splendide couverture de laine fabriquée par ses patrons. Cela nous confirma dans notre foi. C'est une grande affaire que de se persuader que l'industrie que l'on recommande fait un excellent travail ou, en d'autres termes, est recommandable.

Petit à petit, le mouvement prit de l'ampleur. M. Héroux, avec tact, cette clarté et cette rigoureuse dialectique, qui sont comme sa signature, prêcha cette forme de décentralisation industrielle. Des artistes, des hommes politiques puissants à la robe, comme les sociétés notariales et les associations agricoles elles-mêmes.

Petit à petit nous nous désintéressâmes du mouvement qui semblait bien lancé et progresser rapidement.

Vendredi dernier, le même M. Rouleau s'excusait de nous interrompre au milieu d'un article, "mais, disait-il, j'ai pensé qu'il vous intéresserait de savoir ce que donne actuellement le mouvement: nous avons en carnet des commandes pour 40,000 verges, chiffre énorme et qui ne s'est pas vu depuis 32 ans que la maison existe. Il assure de l'emploi pendant un an à notre malin-d'oeuvre. Nous n'avons pas trop de laine. Nous sommes obligés de racheter partie de celle que nous avons vendue. D'autres fabriques, qui avaient fermé leurs portes, les rouvrent. Il y en a une à Barrette, dans le nord

petit bonheur, coûte cher et ne fait pas donner le maximum de rendement au capital humain. Pourquoi M. Vautrin ne se ferait-il pas aider par une commission composée d'experts? Pourquoi n'accorderait-il pas une part de son budget aux sociétés de colonisation qui ont accompli un travail si efficace dans plusieurs diocèses?"

Architecte, M. Vautrin sait que pour construire un bel édifice il faut des fonds. Le gouvernement provincial semble entendre la clameur de l'opinion publique qui réclame l'exécution d'un vaste plan de retour à la terre. Il vient d'annoncer un grand projet de colonisation avec un budget de 10 à 12 millions de dollars pour le réaliser. C'est peu de chose en comparaison des 150 millions dépensés pour la voirie; mais c'est de l'argent autrement mieux placé!

Depuis sa fondation, l'Union Catholique des Cultivateurs a toujours réclamé un programme de colonisation assez vaste pour pourvoir à l'établissement de nos surplus de population. Aurons-nous enfin? Nous n'osons pas encore crier victoire. Mais nous souhaitons à M. Vautrin d'être, en réalisant ce projet, l'architecte d'un grand peuple.

Erudimini!... Voilà ce que la coopération a accompli dans ce domaine: elle peut l'accomplir dans d'autres. Si nous le voulions intelligemment et sérieusement, dans dix ans nous aurions effectué notre indépendance économique. Pour cela, il suffit de prendre la détermination de varier de n'acheter que des biens des produits cultivés ou ouverts par les siens.

Mais nous sommes loin du compte: les journaux à succès sont des passerelles entre le vendeur étranger et l'acheteur canadien-français. Ils se font, même sans scrupule, parce que ça paye, les racleurs du commerce juif qui doit parfois sa prospérité à la violation du salaire minimum des femmes et de bien d'autres lois. Et nous sommes habitués à voir sans nombrer ces feuilles prendre le titre d'organes des Canadiens français.

Nous sommes en grand danger: car au bord même du précipice, nous ne songeons pas à ce geste salutaire si simple: ouvrir les yeux.

L. D.

Bloc-notes

La critique des livres

Existe-t-il une véritable critique littéraire dans la presse canadienne-française? Question posée au dernier congrès de la société des auteurs canadiens, section française, aux Trois-Rivières, il y a quelques heures, et à laquelle un journaliste de Sherbrooke, M. Alfred Desrochers, a répondu avec verve et esprit. "On dirait, dit-il, qu'avec 10,000 abonnés ou plus un journal doit se désintéresser de la littérature et des arts. A qui m'accuserait de paradoxe, je le demanderais de consulter la collection du Devoir, de l'Action Catholique et de Droit, s'il trouve la vie trop courte pour feuilleter les cinq premiers volumes de l'Événement, de la Patrie ou de la Presse. Notre journalisme d'information a adopté les caractéristiques de la presse américaine: il n'a plus rien de mauvais à lui prendre. Imiterai-elle maintenant ce qu'il y a de mieux en elle?" En fait, la rubrique de la critique littéraire n'est pas très abondante, ni remarquable, dans la plupart de nos quotidiens. Cela tient à de nombreuses causes, dont M. Desrochers signale deux qui se tiennent. D'abord "nos auteurs, s'ils étaient un peu moins susceptibles, s'ils montraient plus de détachement vis-à-vis leurs oeuvres, quand elles ne décrochent pas d'unanimes bénédiction, contribueraient bien davantage à développer un système d'information littéraire, chez nous... Je sais tel journaliste très bien disposé envers nos auteurs, qui a cessé de parler de tout livre canadien, après avoir reçu des lettres assez vives de la part des critiques. De grâce, messieurs les auteurs, si un journaliste critique se trompe sur votre compte, n'embrayez pas aussitôt votre machine à écrire pour protester..." Et puis "ces pauvres critiques des journaux, si vous savez dans quelles conditions ils leur faut parler littérature, si vous savez que pour consacrer une demi-colonne de texte à votre livre, il leur a fallu sacrifier, soit une soirée au cinéma, soit la lecture d'une oeuvre infiniment plus intéressante que la votre, — il y en a, vous savez, — et que cela ils l'ont fait gratis pro Deo, simplement parce qu'ils ont cru qu'en louant ou en blâmant votre livre, ils rendaient service à la communauté..." Voilà, sous une forme un peu humoristique, la vérité. Il y a peu de journalistes qui aient beaucoup de temps libre, leur journée de travail fait. Or, quand ils lisent, ils cherchent de préférence ce qui peut ou les distraire et les reposer, ou leur servir. L'on admettra que la plupart des oeuvres canadiennes du temps présent ne sont pas très distrayantes et qu'à part d'assez rares ouvrages, il ne se publie chez nous guère de livres qui puissent servir à des journalistes cherchant à se documenter, à se développer, à se renouveler. Et puis, en dehors des journaux, la plupart de ceux qui pourraient faire de la critique littéraire convenable sont eux-mêmes des auteurs. On se méfie toujours — parfois à tort, mais c'est ainsi, d'un auteur qui se fait critique des ouvrages d'autrui. Enfin,

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Les meurtriers du chancelier Dollfuss ont été pendus

bon nombre de nos auteurs, si on les critique un tant soit peu franchement, sont revêche, soupçonneux; si vous ne leur versez pas la louange et le miel sans réserve, ils se fâchent, vous écrivent des lettres emportées; et si vous les louangez, pas le moindre mot de remerciement, rien pour démontrer même qu'ils ont lu votre article. Alors? Alors la critique littéraire restera à l'état rudimentaire; et ça n'est pas tant que cela la faute des journaux, non plus que des journalistes.

Fréquentations

"Après avoir longtemps cultivé l'amitié d'anciens adversaires nationalistes de sir Lomer Gouin, M. Paul Gouin tente l'aventure politique en se portant à la tête des libéraux mécontents ou autres..." écrivait il y a quelques heures un journal québécois. Cela rend suspect l'attitude de M. Paul Gouin. Songez donc: il aurait fréquenté d'anciens adversaires politiques de son père. Grave péché. — Il leur aurait parlé, on pense qu'il se serait entretenu avec eux, il aurait, avec eux, parlé de sociologie, de politique, de tout et de n'importe quoi. Grave offense! Que n'existe-t-il une cour martiale pour faire leur procès aux conservateurs qui fréquentent des libéraux, aux libéraux qui fréquentent des gens n'appartenant pas à leur école politique, aux anciens nationalistes qui s'entretiennent avec des conservateurs ou des libéraux, ou qui risquent leur foi à causer avec des gens sceptiques en matière politique? On s'étonne que les chefs de partis n'aient pas pensé plus tôt à établir pareil tribunal, auquel déférer leurs partisans ou leurs gens suspects d'assez de libéralisme d'esprit pour ne pas nier toute valeur à des hommes qui ne sont pas de leur avis et trouvent, lorsqu'ils en rencontrent qui ne sont pas de leur foi politique, d'autres sujets de conversation que les vastes mérites de M. Bennett ou de M. Taschereau, les énormes aveuglements de M. King ou de M. Gauthier. Il est vrai que dans telles petites villes, et même dans d'autres qui se pensent considérables et ne le sont pas autant qu'elles le croient, il existe un état d'esprit, — si l'on peut à ce sujet parler d'esprit, — selon lequel les bleus ne doivent voir que des bleus et les rouges, ne fréquenter que des rouges. Un homme qui se fait des amis ou des connaissances dans un groupe politique autre que celui où on l'a classé tient une conduite presque scandaleuse et de nature à le faire dénoncer aux chefs de son parti. On pourrait croire que cela n'existe que dans les milieux bleus les plus fermés. Erreur. Ils restent plus larges, à ce sujet, que tels cercles rouges où, si l'on vous voit, vous, fils, petit-fils et neveu de rouges authentiques, en train de saluer sur le trottoir un bleu, ou un indéfini, cela suffit pour vous faire classer au rang des mauvais esprits et des renégats. Ce qui perdrait peut-être les libéraux de l'Action libérale nationale — ce qui les a déjà perdus aux yeux des fanatiques du régime, — c'est qu'ils se font soupçonner d'avoir eu de l'amitié pour des gens qui ne plient pas l'échine devant M. Taschereau et ne croient pas que M. Laferté soit un as entre les as. Des libéraux, ces jeunes hommes qui ne veulent pas assaisonner de politique le pain de l'amitié et ne répugnent pas à le rompre au hasard des rencontres de leur vie professionnelle? L'amitié, les relations courtoises entre gens qui diffèrent d'idées? Cela ne doit pas, ne peut pas exister. Si quelqu'un prétend le contraire, qu'on lui fasse boire de la ciguë. Il trahit le parti. Et cela, dans un parti qui se dit "libéral"... Les mots ont-ils encore quelque sens?

G. P.

Un tribunal militaire les a condamnés à mort et ils ont été exécutés trois heures plus tard — Le gouvernement contrôle la situation — Les relations avec l'Allemagne sont moins tendues

(D'après des dépêches de l'Associated Press)

En Autriche, cet après-midi, deux nazis ont été pendus peu d'heures après qu'un tribunal composé de quatre militaires et d'un civil les eut condamnés pour la part qu'ils avaient prise à l'échauffourée de mercredi dernier. L'un d'eux, un ex-sergent nommé Planetta, a fait feu sur le chancelier Dollfuss. L'autre, Franz Holzweber, était l'un des chefs des conjurés. (Nous publions ci-après un résumé de dépositions faites au cours de leur procès.)

Le gouvernement Schusschnigg a fait une nomination qui passe pour un geste de paix à l'égard de l'Allemagne. Il a nommé ministre à Berlin, M. Stefan Tauschitz. M. Tauschitz avait occupé ce poste sous le chancelier Dollfuss, qui l'avait fait revenir, il y a trois semaines, pour lui confier le sous-secrétariat des affaires étrangères.

Le gouvernement autrichien a fait une nomination qui, celle-là, est destinée à accroître les forces gouvernementales: il a nommé le prince von Starhemberg chef du Front patriotique que le chancelier Dollfuss a fondé.

D'autre part, le gouvernement autrichien a accru les pénalités qui frappent l'adhésion au nazisme. Désormais, les nazis militants se sont vus condamnés aux travaux forcés dans des camps de concentration et leurs biens seront confisqués.

Un point de vue des répercussions européennes de l'échauffourée de mercredi à Vienne, on peut noter le passage suivant d'une dépêche de Paris: Au sujet de l'information qui veut que la Yougoslavie ait mis l'Italie en garde contre une action militaire indépendante à l'égard de l'Autriche, on apprend que M. Louis Bartheou, ministre des affaires étrangères de la France, a averti la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie de laisser aux grandes puissances le soin de régler les questions résultant de la situation autrichienne.

Il aurait donné cet avertissement parce que la légation de la Yougoslavie à Berlin avait exprimé l'opinion que la Société des Nations est "le seul et unique organisme ayant la compétence pour prendre des décisions relatives à la situation autrichienne".

Paris, 31 (S.P.C.) — D'après une dépêche que l'Intransigeant reçoit de Vienne, le chancelier Dollfuss laisse un testament politique où il désigne M. Schusschnigg comme chancelier et le prince von Starhemberg comme chef militaire.

Le procès des meurtriers

Planetta et Holzweber ont déposé il y a quelques heures. Un correspondant souligne que lors de leur comparution les deux hommes paraissaient en fort bonne santé et qu'on ne voyait aucune trace des coups qu'on a prétendu leur avoir

Appel à Fey

Interrompant sa déposition, Planetta s'est tourné vers le major Fey, l'un des ministres emprisonnés en même temps que le chancelier (Suite à la page trois)

Lettre d'Europe

La tragédie allemande

Incertitudes et obscurités — De Catilina à Roehm — Droit et politique: exécutions sans jugement — Contre les extrémistes de gauche

(par M. Alcide EBRAY)

Le 19 juillet 1934 En commentant dans le Devoir, sur les informations télégraphiques venues d'Europe, la tragédie allemande du 30 juin, et en faisant ressortir les traits essentiels, M. Georges Pelletier a fait remarquer que beaucoup d'obscurité devait régner encore sur cet événement, à cause de la manière dont les nouvelles filtraient d'Allemagne.

Cette obscurité a persisté pendant quelque temps, et même aujourd'hui, malgré le grand discours prononcé par Hitler au Reichstag le 13 juillet, et les commentaires dont il a été l'objet dans la presse internationale, elle n'est pas encore complètement dissipée. Il est même possible qu'elle ne le soit jamais complètement, les victimes du drame ayant emporté leur secret dans la tombe.

La presse allemande, à cause du régime auquel elle est soumise, n'a rien pu dire qui fût contraire à la version officielle. La correspondance privée pouvait être ouverte en vertu des prescriptions en vigueur. Les particuliers restés en Allemagne ont été jugés plus prudent de rien écrire. Quant aux Allemands à l'étranger, ils ont fait naturellement preuve de parti pris.

été infligés. (On rappelle que le bruit a couru que huit des nazis ayant participé à l'échauffourée avaient été exécutés sommairement et que des doutes planaient sur le sort des quelque 136 autres.)

Un accident

Planetta, démentant des aveux écrits, où il affirmait avoir assassiné Dollfuss pour se venger d'avoir été expulsé de l'armée, a soutenu que c'est tout à fait par accident qu'il a fait feu sur le chancelier. Je visais, a-t-il dit au tribunal, un gros homme qui se trouvait devant moi et que je ne connaissais pas. Sur mon ordre, il avait levé les bras. Quelqu'un s'est précipité et m'a bousculé au passage. Mon revolver s'est déchargé. Lorsque je me suis retourné pour voir ce qui s'était passé, j'ai constaté que le chancelier avait été atteint. Je lui ai demandé: "Êtes-vous blessé?" Il a répondu: "Je ne sais pas".

"Dans ce cas, lui ai-je dit, essayez de vous lever". — "Je ne le peux pas", a-t-il répondu. La vue de ce qui venait d'arriver me bouleversait. Je me suis précipité dans le corridor, pour obtenir un pansement. Puis, je me suis efforcé de trouver un médecin dans l'immeuble. On donna l'ordre d'en faire venir un, mais il n'en est pas venu. (Au début de son agonie qui a duré quatre heures, le chancelier Dollfuss a exprimé le désir d'être transporté à un hôpital, puis il a dit qu'il voulait les secours du prêtre et du médecin. Il ne semble pas avoir été question de l'accueil que les nazis ont fait à sa volonté d'obtenir l'aide du prêtre). Dans ses derniers moments, Planetta dit qu'il a tiré deux fois sur le chancelier.

Planetta a affirmé qu'il avait consenti à faire des aveux parce que la police s'engageait, en retour d'aveux de la part de l'assassin de Dollfuss, à remettre en liberté tous les autres conjurés. L'inspecteur général de la police fédérale, Michel Skubl, a contredit cette assertion.

Le chef des conjurés

Dans la déposition de Planetta et dans celle de Holzweber, il a été question d'un "civil connu sous plusieurs noms" — mais les dépositions ne les ont pas révélés — qui donnait régulièrement des ordres aux conjurés, mais qui, le chancelier enlevé, est allé donner des ordres aux envahisseurs de nouveaux ordres qu'ils attendaient de lui. Holzweber a corroboré la déposition de Planetta sur ce point et sur plusieurs autres.

Planetta et Holzweber ont aussi tous deux affirmé que les conjurés étaient censés éviter de tuer ou de blesser et même de s'écarter le moins possible de la légalité.

Appel à Fey

Interrompant sa déposition, Planetta s'est tourné vers le major Fey, l'un des ministres emprisonnés en même temps que le chancelier (Suite à la page trois)

Carnet d'un grincheux

L'essai d'abeilles qui osa bloquer une bouée de M. Duranleau, en bas de Québec, en est mort. Aussi pourquoi toucher à quelque bouée Duranleau que ce soit?

M. Taschereau a promis d'être du ministère national assistant que M. Houde aura pris la place de M. Bennett.

Le Soleil est discret quant au discours de M. Lacroix sur la politique provinciale. Le Soleil n'aime que la croix... de la Légion d'honneur.

Pourquoi lord Atholstan ne proposerait-il pas un ministère national formé de tous les maires de nos grandes villes, à commencer par celui de Montréal?

On voudrait savoir ce que pense du programme de M. Paul Gouin, le journal de M. L.-M. Gouin.

Pour vous consoler d'être pris à l'orange sans parapluie, imaginez-vous voir M. Bennett sans Sauvé.

PAMPHILE

Albert RIOUX

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 1er AOUT 1934
Saint Pierre aux liens, 4 h. 42.
Lever du soleil, 4 h. 42.
Coucher du soleil, 7 h. 28.
Lever de la lune, 10 h. 22 p.m.
Dernier quart, le 2, à 11 h. 33m. du matin.
Nouvelle lune, le 10, à 11 h. 33m. du matin.
Premier quart, le 17, à 11 h. 33m. du soir.
Pleine lune, le 24, à 11 h. 33m. du soir.
Dernier quart, le 31, à 11 h. 33m. du soir.

DEMAIN

BEAU, PLUS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 80.
Minimum 60.
Même date l'an dernier 78.
Minimum aujourd'hui 64.
Même date l'an dernier 58.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.77. 11 h. a.m. 29.76. Midi: 29.75.

Décès du juge Edmond Guérin

M. Edmond Guérin, ancien juge de la Cour d'appel, est décédé ce matin, à l'âge de 76 ans. M. le juge Guérin était à sa retraite depuis deux ans.

Né à Montréal en 1858, fils de Thomas Guérin, le juge Guérin fit ses études au Collège de Montréal et à l'Université McGill. Fait avocat en 1881, Edmond Guérin obtint son doctorat en droit civil en 1911, après avoir pratiqué le droit pendant trente ans.

En 1904, Edmond Guérin était nommé procureur de la Couronne et Commissaire de la Cour des pi-

lotes de Montréal. Il devenait juge de la Cour supérieure en 1907 et juge de la Cour d'appel en 1920.

M. le juge Edmond Guérin se présentait comme candidat libéral au siège de Montréal-Centre, aux Communes, en 1921, mais il fut défait. Il abandonna alors définitivement la politique.

M. le juge Guérin avait épousé en premières nocces Mlle Marie Evans, fille de John Evans, de Nouvelle-Orléans. Après la mort de sa première femme, survenue en 1902, il épousa Mlle Catherine Sexton, de Gas City, Indiana, qui l'a précédé dans la tombe.

Le président Hindenburg gravement malade

BERLIN, 31 (S.P.A.). — Le président von Hindenburg, qui a 86 ans, est très gravement malade. Le chancelier Hitler est parti de Bayreuth, où il assistait à un festival wagnérien, et a convoqué d'urgence son cabinet.

La course aux armements aériens

Londres, 31. (S.P.C.-S.P.A.). — Dans un discours aux Communes, il y a quelques heures, le premier ministre suppliant, M. Stanley Baldwin a dit que la frontière aérienne de la Grande-Bretagne s'étend désormais jusqu'au Rhin. Il a exprimé l'opinion que l'Allemagne est en mesure d'accroître considérablement ses armements aériens et il a ajouté: Si nous n'agissons pas maintenant, nous pourrions un jour nous trouver dans un terrible embarras.

Après ce discours, les Communes ont approuvé par 404 voix contre 80 le programme gouvernemental d'accroître de 41 escadilles (environ 500 avions) les forces aériennes du pays.

M. Winston Churchill, l'un des principaux membres de l'extrême-droite conservatrice, a dit à la Chambre que l'Allemagne, enfreignant le traité de paix, s'est donné

des forces aériennes qui équivalent à peu près aux deux tiers des forces aériennes britanniques. Il a ensuite exprimé l'opinion que les forces aériennes du Reich seraient supérieures à celles de la Grande-Bretagne en 1936 si le gouvernement n'étend pas son programme.

Paris, 31. (S.P.C.-Havas). — Commentant le discours de M. Baldwin a prononcé avant l'adoption du programme d'accroissement des forces aériennes du pays, l'Echo de Paris écrit: N'est-ce pas reconnaître implicitement que les deux Etats, qui formaient autrefois l'Entente cordiale, ont une commune destinée? M. Baldwin a évoqué des obligations que la Grande-Bretagne a contractées sur le continent. Cette allusion à Locarno en des circonstances sérieuses peut calmer certaines effervescences. Il y a vingt ans, une parole comme celle-là eût suffi à empêcher la guerre.

Ottawa offre aux provinces une somme annuelle fixe pour le chômage

Le gouvernement provincial fera connaître d'ici quinze jours au gouvernement fédéral, après avoir consulté les principales municipalités de la province: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Verdun et autres, le montant global dont il aura besoin pour les allocations de chômage. Telle est la déclaration que faisait ce matin le premier ministre, M. Taschereau, à son retour de la conférence interprovinciale d'Ottawa, quelques minutes avant midi, à son bureau du palais de justice.

La décision de M. Bennett, premier ministre, de changer le système des subventions fédérales aux secours directs, reprit M. Taschereau, est irrévocable. Le système en vigueur depuis quelques années, et qui consistait en d'équales subventions (le tiers par les trois gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux), n'existera plus après le 15 août prochain. Les provinces sont priées de faire connaître le montant global qu'elles désirent recevoir chaque année en subventions aux secours.

Les délégués des autres provinces sont censés avoir fait connaître à 11 heures ce matin, au premier ministre, M. Bennett, le montant déterminé dont elles auront besoin pour l'année. Quant à nous, dit M. Taschereau, nous ne sommes pas restés à Ottawa pour cette séance. Dès hier soir, nous avons clairement fait connaître à M. Bennett que nous étions incapables de fixer à l'improvise les sommes nécessaires à la province et aux municipalités pour continuer les secours directs. En conséquence, nous avons demandé un délai d'une quinzaine de jours. Le cabinet va étudier le nouveau plan proposé, par Ottawa immédiatement. Nous allons aussi consulter sans tarder les maires des

principales villes de la province, car c'est sur les demandes des villes que nous baserons nos calculs pour fixer la somme globale qu'Ottawa doit nous donner. Reste à savoir si le montant que nous réclamerons aura l'heur de plaire au gouvernement fédéral. M. Bennett n'a voulu mentionner aucun chiffre.

Comme commentaire de la décision fédérale, le premier ministre de la province de Québec a ajouté que le changement proposé et pressenti par le fédéral, n'est qu'une certaine perturbation dans notre système d'aide aux chômeurs. Des villes comme Québec et Verdun nous demandaient hier, par des télégrammes adressés à Ottawa, d'insister auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci assumât seul les secours directs. Le gouvernement fédéral n'est plus du tout d'avis de se charger seul des secours directs. Nous ne sommes plus en 1930...

Pas la contribution déterminée, dit M. Taschereau, le gouvernement fédéral rejette ses responsabilités sur les provinces. Ce sont elles qui, désormais, devront encaisser toutes les plaintes, tous les reproches, vérifier en dernier lieu tous les comptes. Ottawa simplifie grandement le mode de sa contribution. J'ai bien peur qu'à Montréal, la situation soit peu rose...

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

La crise et M. Médéric Martin

Le plan Martin en regard du plan quinquennal — Deux antipodes merveilleux contre le poison de la crise, proposés par l'ex-maire Médéric — La simplicité caractérise le nouveau plan

Pour ne pas demeurer en reste avec son successeur à la mairie, M. Médéric Martin, ancien maire de Montréal, oppose au plan quinquennal élaboré par M. Camillien Houde, son propre plan, beaucoup plus simple que l'autre, et en lequel il a plus confiance.

M. Martin, qui n'a pas de conseillers légaux, a découvert et élaboré seul son plan. Celui-ci consiste en deux points: le développement intense de l'immigration et le retour de la femme au foyer.

Le gouvernement, pour développer l'immigration, devra consacrer un montant annuel de \$1,000,000 pendant dix ans. M. Martin est d'avis que cet envahissement du pays par des étrangers guérirait automatiquement la paralysie qui immobilise les métiers de construction, l'agriculture, l'industrie du bâtiment, etc., étant donné qu'il nous manque des ouvriers, des agriculteurs, etc.

Quant au retour de la femme au foyer, il est évident que les places qu'occupent présentement les femmes pourraient avantageusement être prises par des hommes. La place de la femme est au foyer. "Il n'est pas bon, comme dirait Mme X., d'être femme publique".

Plan d'une simplicité enfantine et dont l'exécution serait pour nos chômeurs très reconfortante surtout en ce qui regarde l'immigration.

Les cloches de la basilique

Québec, 31. (D.N.C.). — A bord du New Northland, de la compagnie Clark Steamship, ont été placées ce matin les trois cloches de la future basilique souvenir qui se dressera sur les hauteurs de Gaspé pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte du Canada. En attendant que soit terminée la basilique du Christ-Roi, les cloches seront installées sous un abri temporaire, près de la crypte. Les trois pièces de métal forment un poids total de 7,700 livres.

Abus de confiance

Ottawa, 31. (S.P.C.). — Des citoyens d'Ottawa produiront des affidavits demain devant le Bureau de contrôle, alléguant que 200,000 bons pour du pain et 190,000 bons pour du lait, donnés par le Bureau du Bien-Etre d'Ottawa ont été employés pour l'achat de bière, de bonbons, pour le cinéma et autres divertissements.

La lettre dénonçant cet abus de confiance a été lue hier devant le Bureau de contrôle et celui-ci a accepté l'offre que lui faisaient les plaignants d'assumer leur déclaration.

Le Bureau de contrôle a aussi décidé de rayer comme incorrecte une partie de la réponse faite par le Bureau du Bien-Etre au rapport Matatall-Ménard condamnant certains procédés d'administration des secours à Ottawa.

La colonisation

Québec, 31. (D. N. C.). — Il y a trois semaines, le Devoir annonçait qu'un vaste plan de colonisation était à l'étude pour lequel on dépenserait environ 8 millions. Cette nouvelle fut nulle jusqu'à 12 millions et la nouvelle n'a pas été niée. M. Vautrin a déclaré:

"L'étendue des activités colonisatrices du gouvernement de Québec dépendra des résultats de la conférence interprovinciale d'Ottawa. Mais quels que soient les résultats, le gouvernement provincial est prêt à aller de l'avant avec un plan de colonisation intensive. Nous sommes résolus à appuyer le mouvement de retour à la terre par tous les moyens possibles."

Les événements politiques qui se sont produits samedi et dimanche précéderont, paraît-il, l'annonce officielle de la nouvelle politique de colonisation bien que le plan d'ensemble ne soit pas encore défini.

sortie forcée de quitter la Grande-Bretagne, ce qui ne se pratique pas couramment en Angleterre, pays qui recueille assez facilement les aventuriers de partout tant qu'ils ne provoquent pas d'ennuis au gouvernement. Pourtant, le gouvernement canadien a accepté de le naturaliser citoyen de ce pays.

A la suite des dénonciations du Better Business Bureau, de Montréal, et de la reproduction de ces accusations par le Financial Post, le Secrétaire d'Etat, M. Cahan, a déclaré qu'en effet des gens d'affaires de Toronto et de Montréal se sont opposés à ce que Singer fût naturalisé citoyen canadien. Mais par contre, Singer était recommandé par des personnes influentes, grands avocats, chefs de police, sénateurs même. Et de plus, déclare le Secrétaire d'Etat, lorsqu'on a demandé à ceux qui s'opposaient à la naturalisation de Singer de prouver que cet homme n'était pas désirable en tant que citoyen canadien, ils se sont récusés. Malgré toutes les circonstances assez curieuses qui entourent le

Les meurtriers du chancelier Dollfuss ont été pendus

(Suite de la 1ère page)

lier Dollfuss, et a dit: "Ne vous a-t-on pas déclaré que le chef que nous attendions n'était pas venu et ne vous a-t-on pas demandé de nous aider à terminer paisiblement toute l'affaire?"

Le major Fey a déclaré au tribunal: "Cet homme dit vrai" (Pendant l'invasion de la chancellerie, Fey a servi d'intermédiaire entre les conjurés et les membres du gouvernement qui étaient en liberté. Il est sorti de l'immeuble deux ou trois fois, sous la surveillance de nazis.)

Le saut-conduit

Ce ministre a contredit, en présence du tribunal, une version officielle de la révocation du saut-conduit que les conjurés avaient obtenu. Le major Fey — présentement ministre de l'intérieur — a affirmé que les autorités qui ont accordé le saut-conduit savaient, lorsqu'elles l'ont fait, que le chancelier Dollfuss était mort. Dans la version officielle que contredit le major Fey, le gouvernement a déclaré qu'il avait révoqué le saut-conduit parce que, lorsqu'il l'avait accordé, il ignorait la mort du chancelier Dollfuss.

Un troisième ministre, M. Odo Neustadter, Sturmer, ministre des oeuvres sociales, a dit au tribunal: "Lorsque le saut-conduit a été promis, nous pensions que Dollfuss avait été blessé en résistant aux conjurés. C'est plus tard que nous avons appris qu'on avait fait feu sur lui, ce qui invalidait le saut-conduit."

Rintelen

Une partie de la déposition du major Fey semble inintelligible en une certaine mesure. Il ressort de cette partie de la déposition du ministre, que le chancelier Dollfuss mourant a parlé de Rintelen (à ce moment ministre à Rome), comme de l'homme qui pouvait rétablir la paix en Autriche.

Etonné, le tribunal a demandé à M. Fey si le chancelier avait démissionné. Le témoin a répondu qu'il n'a pas entendu le chancelier dire qu'il démissionnait, puis il a ajouté que les derniers mots qu'il a entendus sortir de la bouche du blessé ont été ceux-ci: "Rintelen doit faire la paix. Qu'il n'y ait pas d'effusion de sang. Que Rintelen rétablisse la paix."

Travaux publics

Québec, 31. (D.N.C.). — "Nous entendons la proposition de l'Union des Municipalités, à savoir que les secours directs doivent cesser et les travaux de chômage être exécutés par les deux gouvernements fédéral et provincial", tel est le texte d'un message qui sera adressé aujourd'hui même au nom de la ville, à M. L. A. Taschereau. On sait que le premier ministre est parti avec M. J. N. Francoeur pour prendre part à la conférence interprovinciale qui se tiendra cette semaine à Ottawa. Cette décision fut prise après une longue discussion au conseil, que présidait le maire J. E. Grégoire, hier.

Les fomentateurs de grèves

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, a profité de sa présence à la conférence interprovinciale, à Ottawa, hier, pour exposer au gouvernement fédéral les agissements de fomentateurs de grèves venant des Etats-Unis et semant la perturbation dans l'industrie de la confection et de la fourrure, dans la province de Québec présentement.

Au cours de son interview aux journalistes, le premier ministre a précisé qu'il a demandé à Ottawa d'intervenir pour renvoyer dans leur pays ces fauteurs de troubles et pour empêcher qu'ils suscitent de nouvelles grèves dans la province.

pays. Fait surprenant, la plupart de ces gens se disent employés dans l'industrie du vêtement, alors que l'enquête d'Ottawa a démontré que les salaires courants de cette industrie ne sont que de dix à douze dollars par semaine. Les immigrés de récente date ont-ils un traitement de faveur de leurs patrons?

Il y a apparemment un scandale de grande envergure dans le domaine de la naturalisation. Les lettres de citoyenneté sont à coup sûr obtenues trop facilement, au moins dans certains cas; car dans d'autres on se montre d'une sévérité extraordinaire. Y aurait-il un traitement spécialement prévu pour certaines gens qui nous viennent de tous les pays d'Europe? Il appartient à M. Cahan d'éclaircir la situation. — C. H.

Grandes fêtes acadiennes

Le 150e anniversaire de l'arrivée des Acadiens au Madawaska — Congrès de la Société musicale "Assomption" — Visite du Délégué apostolique

Edmunston, 31. (Service spécial). — De grandes manifestations religieuses et patriotiques auront lieu à Saint-Basile de Madawaska, les 15 et 16 août prochains, pour commémorer le 150ème anniversaire de l'arrivée des Acadiens au Madawaska. L'organisation est sous la direction de M. le curé Benjamin Saindon, président du comité régional de la Société "Assomption". Cette société profitera des fêtes pour tenir à Saint-Basile son congrès régional.

Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Andrea Cassulo, hausera les fêtes de sa présence. Il officiera à une messe pontificale célébrée le 15 août et assistera au grand banquet qui suivra. Le lendemain, Son Excellence le Délégué Apostolique visitera Edmunston ainsi que les paroisses du comté de Madawaska.

On attend des religieux et des laïques de la province de la Nouvelle-Ecosse et de la province de Québec à ces célébrations.

La "marche de la faim" continue

Toronto, 31. (S.P.C.). — La "marche de la faim" à laquelle participent deux mille Ontariens, hommes, femmes et enfants, venus d'un peu tous les coins de la province, continue. Les "marcheurs" se préparent à retourner à Queen's Park demain où ils rencontreront le premier ministre Hepburn et lui feront leurs revendications.

Les "marcheurs de la faim" sont décidés à combattre, s'il le faut, pour obtenir ce qu'ils demandent: l'assurance contre le chômage, le secours direct et l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec la Russie soviétique.

Aucun désordre n'a encore marqué la "marche de la faim". La police continue d'être vigilante cependant et de surveiller étroitement les "marcheurs".

A 8 h. mercredi soir, les délégués des "marcheurs" qui auront alors rencontré le premier ministre feront leur rapport aux "marcheurs" assemblés. Dix orateurs ont été nommés parmi les délégués et ceux-ci seront au nombre de 200 lorsqu'ils se présenteront à M. Hepburn.

Congrès annuel

Québec, 31. (D.N.C.). — La Société de Pomologie et Culture Fruitière tiendra son congrès annuel jeudi de cette semaine à Châteauguay et au Collège Macdonald.

Un nombre de ceux qui feront des travaux, on mentionne les noms de MM. F. S. Browne, J. E. Duchesne, Don Blair, T. G. Bunting, J. M. Talbot.

Le travail portera surtout sur les dommages causés l'hiver dernier et les moyens de les corriger.

Six mois de prison

Pour mettre un frein à l'épidémie de vols de bicyclettes qui sévit depuis quelque temps à Montréal, le juge Monet a secondé la police dans ses efforts cet avant-midi, en condamnant à six mois de travaux forcés les quelques individus qu'il a trouvés coupables de vol de bicyclettes. "Il est temps que cette épidémie cesse et que ceux qui seraient tentés de voler d'autres bicyclettes sachent que je serai sans pitié s'ils comparaissent devant moi et que je les trouve coupables", a déclaré le juge Monet en prononçant une sentence.

Les impressions de M. L. A. Taschereau

Interrogé au sujet de l'assemblée politique de M. Edouard Lacroix, à St-Georges de Beauce, dimanche dernier, M. Taschereau, premier ministre, était d'abord réticent. Comme un confrère lui fit observer, en déplorant le Devoir, que le député fédéral avait comparé le gouvernement de Québec à celui d'Ottawa, le premier ministre glissa: — C'est un beau compliment à

La négligence criminelle de Lisfhitz retombe sur des orphelins

L'application rigoureuse de la loi force à employer des autobus — Trop cher — Tout profit pour la "Provincial Transport" — Pendant ce temps le "solotram" continue de circuler, bien qu'un juge ait trouvé qu'il n'offre pas une sécurité égale au tram à deux employés — Un léger accident — Manque d'égards pour le public-voyageur

Un lecteur bien informé nous mande:

— Ce sont les petits orphelins de Saint-Arsène et d'ailleurs qui sont en train de payer pour les violations de la loi auxquelles s'est livré, avec les conséquences que l'on sait, le Juif Lisfhitz. La police provinciale (maintenant que l'accident s'est produit qu'elle aurait pu empêcher) applique la loi avec la dernière rigueur. Nos orphelins étaient transportés de l'orphelinat à la colonie de vacances aux environs de Sorel où ils passent quelques semaines chaque année, par des camions. On ne surchargeait pas ces camions. Chaque enfant y avait un siège et la plupart du temps on ne nous demandait, vu la situation sympathique de nos enfants, rien du tout. Dix dollars par voyage, c'était le maximum de ce que nous avions à débours. De

sormais l'ordre est rigoureux: il faut utiliser un autobus et débours \$25 par autobus au lieu de \$10 maximum par camion. "Or, il nous faut pour véhiculer nos enfants, trois autobus. Cela fait plus de cinquante dollars aller et retour par autobus. Cela est tellement cher que vu notre pénurie, nous nous demandons si nous ne devons pas renoncer à cette villégiature, si profitable à nos orphelins. Ne croyez-vous pas que l'on devrait faire une différence entre ce cas et le cas Lisfhitz et ne pas forcer des enfants dont la situation est assez pénible de payer encore une fois pour la faute de quelques exploiters."

"Nous ne voyons pas la différence de sécurité que puisse offrir un camion conduit par un homme prudent et expérimenté et qui n'est pas surchargé et un autobus dont les freins peuvent manquer aussi, comme on l'a vu à New-York. Mais ce qui apparaît le plus clairement

est la différence de sécurité que puisse offrir un camion conduit par un homme prudent et expérimenté et qui n'est pas surchargé et un autobus dont les freins peuvent manquer aussi, comme on l'a vu à New-York. Mais ce qui apparaît le plus clairement

est la différence de sécurité que puisse offrir un camion conduit par un homme prudent et expérimenté et qui n'est pas surchargé et un autobus dont les freins peuvent manquer aussi, comme on l'a vu à New-York. Mais ce qui apparaît le plus clairement

l'adresse du gouvernement de M. Bennett que de le comparer à celui de Québec.

Deux secondes plus tard, comme on passait l'assemblée de M. Duplessis et que quelqu'un laissait entendre que le chef de l'opposition n'avait pas été favorisé par l'affluence d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beauce, M. Taschereau, s'inspirant des litiges de la Sainte Vierge, dit:

— Sainte Anne est la Consolatrice des affligés; elle est aussi le refuge des pêcheurs...

Abordage

Québec, 31. (D. N. C.). — Au milieu d'un brouillard intense qui couvrait le fleuve dimanche matin, le navire Gaspé à l'ancre au large de la petite rivière St-François, a été abordé par le frétier Hadzoucoult, qui se dirigeait vers Québec. L'accident s'est produit vers 7 h. 30 alors que la plupart des membres de l'équipage du Gaspé étaient au repos dans la partie avant du vaisseau.

Le frétier continua sa course vers le haut du fleuve, pendant que le commandant du Gaspé et le premier officier Sylvio Bélanger dirigeaient leur navire en dehors du chenal pour faire l'inspection des dommages. Le système de réfrigération du Gaspé a été quelque peu avarié au cours de l'abordage.

Enfant tué

Québec, 31. (D. N. C.). — Une nouvelle tragédie de l'automobile s'est déroulée, hier après-midi, sur la 8e avenue, à Limoilou. Un enfant de 7 ans, Louis Savard, fils de M. Henri Savard, employé au Château Frontenac, a été frappé et gravement blessé par une automobile au moment où il sortait en courant de la cour de la demeure de ses pa-

rents, domiciliés à 159, de la 8e avenue. L'enfant n'a pu survivre à ses blessures et a succombé à une fracture du crâne, hier soir, à l'hôpital de St-François d'Assise.

Cette haute et puissante protection permet à la Compagnie de se moquer de ses voyageurs. Ce matin le tram 2856 du circuit Outremont-Youville (29) a frappé une voiture de livraison de la Canada Bread, à la hauteur du no 3500 de la rue Bleury. Le tramway accidenté, dont la porte fonctionnait mal s'est rendu au terminus Craig, au lieu d'aller place Youville. Il a donc déposé ses voyageurs à l'angle des rues Craig et Bleury. Passe, un moment plus tard, un tram circulant sur 5 Ontario, qui ne prend pas la peine de stopper pour recueillir les naufragés. Certains d'entre eux ont dû se rendre à pied en retard à leurs bureaux, place Youville.

Et ça continue! Un lecteur nous téléphone que vers 11 heures, hier matin, un tramway 28, série 2800, circuit Outremont-Youville, a frappé un camion de la compagnie Queen Jubilee. Interruption de la circulation, une demi-heure. On a dû soulever le tram pour dégager le camion. Pas d'accident de personnes.

Ce matin, avenue des Pins et du Parc, un solotram circuit Outremont-Youville a télescopé un tramway à deux employés. Six personnes blessées. Aucune grièvement, semble-t-il.

Et ça continue! Un lecteur nous téléphone que vers 11 heures, hier matin, un tramway 28, série 2800, circuit Outremont-Youville, a frappé un camion de la compagnie Queen Jubilee. Interruption de la circulation, une demi-heure. On a dû soulever le tram pour dégager le camion. Pas d'accident de personnes.

Ce matin, avenue des Pins et du Parc, un solotram circuit Outremont-Youville a télescopé un tramway à deux employés. Six personnes blessées. Aucune grièvement, semble-t-il.

Et ça continue! Un lecteur nous téléphone que vers 11 heures, hier matin, un tramway 28, série 2800, circuit Outremont-Youville, a frappé un camion de la compagnie Queen Jubilee. Interruption de la circulation, une demi-heure. On a dû soulever le tram pour dégager le camion. Pas d'accident de personnes.

Ce matin, avenue des Pins et du Parc, un solotram circuit Outremont-Youville a télescopé un tramway à deux employés. Six personnes blessées. Aucune grièvement, semble-t-il.

Les Canadiens de naissance

Winnipeg, 31. (S. P. C.). — Le Canada devrait régler ses affaires nationales avec plus d'indépendance, selon les Canadiens de naissance réunis ici en congrès. Le Canada devrait cesser, dit M. G. J. Smith, de Hamilton, président de l'Ordre, de toujours regarder vers la Grande-Bretagne quand il s'agit de ses propres affaires. Il nous faut rompre avec toute forme d'impérialisme. Tant que le Canada pensera "impérialisme" il ne s'affirmera pas comme nation aux yeux de ses propres citoyens et aux yeux de l'étranger.

Samuel Insull

Chicago, 31. (S.P.A.). — Samuel Insull a déclaré aujourd'hui qu'il est prêt à "révéler pleinement et franchement" toutes ses opérations financières. Il demande en plus un procès distinct du procès général que l'on veut faire à seize personnes accusées d'avoir pillé l'épargne par des moyens frauduleux.

Robert Giffard, seigneur colonisateur au tribunal de l'histoire

Brochure, et bien qu'il n'ait porté de tous, contient quand même une thèse historique, des plus importantes: identification positive de Giffard comme étant l'âme de l'émigration percheronne du XVIIIème siècle.

En vente au Service de Librairie du Devoir. Au comptoir 50s, par la

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Naturalisation

Le cas de l'Israélite Maurice Singer, organisateur financier qui a été associé, on ne sait trop dans quelle mesure, avec le fameux Jacob Factor — surnommé Jake the Barber — ami d'Al Capone, montre bien comment se donnent les papiers de naturalisation au Canada.

Singer est un vendeur de titres hors ligne. Il peut apparemment vendre n'importe quoi à n'importe qui. C'est un as du métier. Lorsque Factor dut quitter la Grande-Bretagne après avoir vendu des titres qui ne valaient pas le papier sur lequel ils étaient imprimés, à ce qu'on dit, c'est pour répondre à cette accusation que les autorités demandent son extradition des Etats-Unis depuis des mois. Maurice Singer a continué cette affaire pendant quelque temps en Grande-Bretagne. Accusé de vendre des titres sans valeur par un important journal de Londres, Singer a pris une poursuite en dommages; à jour en question a répété ses

accusations et Singer n'a jamais poussé plus loin sa demande en dommages. Peu de temps après il quitta Londres. Il a été, paraît-il, sur le continent pendant un temps, il est passé aux Etats-Unis où il a été mêlé au lancement de quelques affaires, puis il est entré au Canada.

Qu'on l'ait laissé entrer au Canada lorsque la Grande-Bretagne refusait de le laisser pénétrer sur son territoire, cela est quelque peu surprenant de la part d'un gouvernement toujours si disposé à prendre des directives de Londres. Mais il y a plus. Il y a quelques semaines, Singer obtenait sa naturalisation comme citoyen canadien. Et comme tel il pouvait ainsi pénétrer en territoire britannique sans que les autorités de Londres pussent s'y opposer, sinon en portant des accusations précises contre lui.

Voici donc un monsieur accusé publiquement de fraude et de vol par un journal, mais qui n'a pas osé forcer ce journal à prouver ce qu'il avait dit. Il a été en quelque

sorte forcé de quitter la Grande-Bretagne, ce qui ne se pratique pas couramment en Angleterre, pays qui recueille assez facilement les aventuriers de partout tant qu'ils ne provoquent pas d'ennuis au gouvernement. Pourtant, le gouvernement canadien a accepté de le naturaliser citoyen de ce pays.

A la suite des dénonciations du Better Business Bureau, de Montréal, et de la reproduction de ces accusations par le Financial Post, le Secrétaire d'Etat, M. Cahan, a déclaré qu'en effet des gens d'affaires de Toronto et de Montréal se sont opposés à ce que Singer fût naturalisé citoyen canadien. Mais par contre, Singer était recommandé par des personnes influentes, grands avocats, chefs de police, sénateurs même. Et de plus, déclare le Secrétaire d'Etat, lorsqu'on a demandé à ceux qui s'opposaient à la naturalisation de Singer de prouver que cet homme n'était pas désirable en tant que citoyen canadien, ils se sont récusés. Malgré toutes les circonstances assez curieuses qui entourent le

passé de Singer, le Canada l'a accepté comme l'un de ses fils adoptifs. Le lendemain de l'émission des papiers de naturalisation, Singer s'embarquait pour la Grande-Bretagne. Les autorités anglaises ne pouvaient plus lui en refuser l'entrée.

Quelles sont les influences, qui ont pu convaincre le gouvernement canadien à naturaliser Singer? Voilà ce qu'il serait particulièrement intéressant de connaître. Pourquoi M. Cahan ne publierait-il pas la liste de ces "personnes influentes", y compris les chefs de police et les sénateurs?



Directrice: Jeanne METIVIER

LETTRE DE FADETTE

Depuis trois semaines, ma chambre est une petite roseraie: dans les grands vases de cristal ou les toutes petites poteries, il y a des roses, il y en a dans tous les coins: elles sont remplacées par une main invisible et attentive qui n'oublie jamais de fleurir la jolie pièce d'où je n'aperçois que verdure, douceur de l'eau et du ciel.

Parfois, à la fin d'une journée très chaude, mes belles roses sont molles, penchées comme de petites malades. J'ai imaginé de remplir le bassin d'une eau très froide dans laquelle je les baigne; le matin, elles ont repris leur fraîcheur et mes roses, ainsi, durent bien plus que le fameux matin du poète!

Les roses sont belles et fragiles comme le bonheur: pour les conserver, il faut en avoir bien soin! Quand le bonheur semble diminuer, que les joies sont moins claires et les petits chagrins plus sombres, ne perdons pas courage, chères petites amies inquiètes: tout n'est pas perdu, mais il est grand temps de vous demander pourquoi votre bonheur domestique risque de s'effeuiller, "sans que vous sachiez pourquoi", me confiez-vous naïvement.

Mais justement, il faut savoir pourquoi! Pour y arriver, il n'y a qu'un moyen et heureusement, il est à la portée de tous.

C'est un examen sérieux et sincère de votre vie familiale, depuis le commencement, cette fameuse lune de miel souvent courtisée plus que de raison!

Un examen rigoureux établira le bilan des qualités et des défauts respectifs de chacun, car n'allez pas croire, petite madame, que, lorsque les choses vont moins bien, les torts sont d'un seul côté: cela ne s'est jamais vu.

Convenons donc qu'il y a des torts: les vôtres et les siens. Ayons soin de distinguer les torts accidentels qui peuvent être évités, et les autres qui tiennent à la nature même, et avec lesquels, coûte que coûte, il faut s'arranger le mieux possible.

Ayant vu la vérité entière, celle des deux côtés, il est impossible qu'une femme sincère ne voie pas des modifications à apporter dans sa manière de faire: si elle n'en voit pas la nécessité, c'est qu'elle manque de bonne foi et de bonne volonté, et elle ne mérite pas le bonheur qui s'en va par sa faute.

Comprenez qu'il s'agit d'ajuster deux mentalités, deux caractères, et deux volontés, sans trop sacrifier l'un et l'autre des personnes.

Tâche toujours délicate et difficile, elle le sera davantage si les débuts ont été laissés au hasard, car, hélas! les jeunes filles ne savent pas! On ne leur dit pas assez que chacune a son bonheur à créer, son propre feu à garder. On ne le prépare pas à défendre un bonheur qu'elles croient avoir acquis définitivement en épousant celui qui elles aimaient.

Revenons à notre examen: tous les détails ont leur importance, il faut bien se rendre compte de ce qui fait grincer les roues du char. Calmes, attentives, prudentes et fines, évitez surtout de se laisser distraire par le dehors. Le dehors! Le grand écueil de nos jours!

Les femmes, ayant plus ou moins bien rempli leurs devoirs domestiques, sont trop portées à chercher, hors de chez elles, l'intérêt de leur vie. Que ce soient les bonnes oeuvres ou les plaisirs qui les attirent, elles se trompent gravement en ne concentrant pas l'intérêt principal de leur vie sur leur foyer.

En s'éparpillant au dehors, elles se désintéressent plus qu'elles ne le soupçonnent, de leur mari et de son travail: elles deviennent aveugles aux soucis, que, par générosité, il s'habitue à leur cacher. Sans s'en apercevoir, elles s'éloignent de lui assez pour qu'il le sente, qu'il en soit blessé et qu'il s'éloigne à son tour.

Je ne parle pas des petits enfants négligés, des dépenses peu contrôlées... cela nécessiterait tout un article.

Remarquez, mes petites amies, que rien n'est plus éloigné de ma pensée que l'idée de vous condamner à une vie austère et sans plaisirs.

Les distractions sont utiles et même nécessaires, mais elles doivent rester des distractions, et non une habitude de désertir la maison, en négligeant vos devoirs essentiels.

Qu'elle est habile, la femme qui fait de son chez elle le centre auquel se rapportent toutes ses pensées et toutes ses actions! C'est dans cette intimité absolue seulement qu'elle apprend à connaître, à comprendre et, au besoin, à deviner son mari.

Alors elle sait se rendre nécessaire et l'habituer insensiblement à se confier à elle. A la longue, — car c'est une oeuvre de patience, de bonté et d'amour, — elle devient sa vraie compagne, son amie, sa force et son conseil.

N'est-ce pas le rêve des jeunes fiancées d'être tout pour celui qu'elles aiment? Elles ont raison, il n'y a pas de bonheur, dans le mariage, sans cette entente parfaite qui est quelque chose de plus haut et de plus parfait que l'amour qui les a rapprochés.

Mais le bonheur s'achète quelquefois avec des larmes, il ne vient pas à travers la frivolité et les plaisirs mondains. Il se crée, peu à peu, avec tout ce qu'une femme a dans le coeur de tendre, de dévoué, de maternel et de généreux. Et quand il a été compris par un peu de légèreté et d'indifférence, il est possible qu'un grand bain de sincérité et de bonne volonté le ranime et le vivifie, comme mes belles roses couchées dans l'eau froide et pure recommencent à être bien fraîches et bien vivantes.

FADETTE

LES COUPES JUVENILES



PRIERE

O Père qu'adore mon père!
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux,
Toi dont le nom terrible et doux
Fait courber le front de ma mère!

On dit que ce brillant soleil
N'est qu'un jouet de la puissance;
Que sous tes pieds il se balance
Comme une lampe de vermeil.

On dit que c'est toi qui fait naître
Les petits oiseaux dans les champs,
Et donnes aux petits enfants
Une idée aussi pour le connaître!

Met dans mon âme la justice,
Sur mes lèvres la vérité;
Qu'avec crainte et docilité
La parole en mon coeur mûrisse;

Et que ma voix s'élève à toi
Comme cette douce fumée
Que balance l'urne ébaumée
Dans la main d'enfants comme moi!

L'AMARTINE

Mots d'enfants

EN CHEMIN DE FER
Monsieur, Madame et Lili voyagent en chemin de fer. Soudain, un brusque arrêt se produit.

— Qu'y a-t-il? demande Madame.
— Lili, qui est habituée à l'auto, —
Sans doute un pneu qui a crevé.

LE PLUS CURIEUX DES DEUX?

Lili, regardant dans le trou de la serrure. — Voilà encore Boby qui fouille dans les affaires de papa. C'est honteux d'être aussi curieux.

AU PATRONAGE

La dame catéchiste. — Qu'est-ce qu'un larzin?
Un tout-petit. — C'est du lard bœuf, Madame.

DANS UN SALON

Une dame, à Ninette. — Etes-vous musicienne, ma mignonne?
Ninette. — Oh! oui, Madame; à la maison, c'est toujours moi qui fais marcher le phonographe.

CHEZ L'HORTICULTEUR

Mado, à sa petite sœur. — Ne t'approche pas de ces pots, tu saliras ta robe; le monsieur a dit que c'étaient des plantes grasses.

Une manière spéciale d'aimer le chien

L'homme est l'ami du chien, c'est entendu! Encore faut-il que cette amitié soit de bon aloi et ne soit pas uniquement dictée par l'égoïsme ou quelque passion plus vilaine encore.

Il y a quelque quarante années Li-Hung-Tchang vint en Europe. C'était un haut dignitaire chinois, le vice-roi du Petchili. Il était honoré de la confiance de la gracieuse souveraine, l'impératrice Tso Hsi, et il avait le droit de porter la plume de paon et la jaquette jaune, distinctions insignes réservées aux services les plus considérables.

Le voyage de Li-Hung-Tchang prouvait d'ailleurs mieux que tout autre chose son dévouement à la cause publique: à cette époque c'était un vieillard de soixante-quinze ans environ, qui n'avait pas échappé aux infirmités que l'âge apporte avec lui, et ce n'était pas sans raison que, suivant l'usage chinois, il traînait avec lui dans ses bagages un cerceuil magnifique qu'il utilisait du reste presque tout de suite, après son retour en Chine.

La mission de Li-Hung-Tchang était d'ailleurs trop importante pour être confiée à tout autre qu'à lui. C'était après la guerre sino-japonaise, abusant de la faiblesse de la Chine, dépeçant sans vergogne son territoire, et un observateur attentif pouvait déjà prévoir la guerre de Mandchourie. Il s'agissait pour le plénipotentiaire chinois d'étudier la situation en Europe même et d'exploiter les rancunes ou les inimitiés qui couvaient sourdement entre les grandes puissances.

On vit Li-Hung-Tchang à Paris, où il fut reçu avec courtoisie et curiosité; on le vit ensuite à Londres, où les membres les plus fastueux de l'aristocratie anglaise se disputèrent l'honneur de le recevoir. Partout sa plume de paon et sa jaquette jaune firent une profonde sensation; ce fut le lion de la saison et on n'avait rien à lui refuser.

Un jour, chez le noble duc de Westminster, Li-Hung-Tchang remarqua un superbe chien — un setter anglais, je crois — qui excitait vivement son admiration. Il ne cachait pas le plaisir qu'il avait à le caresser et, quand il partit, après mille et mille politesses cérémonieuses dont les Chinois ont le secret, il fit comprendre au duc qu'il serait enchanté de garder dans la personne de son chien un souvenir durable de l'hospitalité européenne.

Il y a des invitations auxquelles il faut se résigner le plus gaillardement du monde, et le duc de Westminster, bien qu'il aimât passionnément son chien d'arrêt, consentit à s'en séparer. Il le donna — avec un soupir de regret — à l'homme d'Etat chinois, qui promit d'en avoir un soin particulier, et Black, c'était le nom du chien, naturalisé Chinois sans avoir été consulté, suivit ses nouveaux maîtres dont la couleur et les manières intriguaient son honnête âme de chien anglais.

Quelques mois se passèrent. Li-Hung-Tchang, qui était maintenant de retour en Chine, ne bougeait pas, bien qu'il eût promis de donner des nouvelles de Black. Le duc de Westminster, qui regrettait toujours son chien, voulut savoir ce qu'il était devenu.

Il écrivit donc en Chine pour savoir si le Chinois avait été content du présent qu'il avait reçu. Point de réponse. Une seconde lettre n'eut pas un meilleur succès. Enfin, à un troisième message, pressant que les deux autres, il fut enfin répondu comme on va voir.

Li-Hung-Tchang, trop malade pour écrire lui-même, avait délégué ce soin à l'un de ses secrétaires, et voici comment celui-ci s'en acquitta. Je supprime les formules de politesse:

"Mylord,
"Son Excellence Li-Hung-Tchang, vice-roi du Petchili, titulaire de la Plume de Paon, etc., etc., me charge de vous faire savoir que son état de santé, toujours chancelant, l'a empêché de profiter comme il l'aurait voulu du chien que vous avez eu la gracieuseté de lui donner. Comme il lui semblait à point et que les médecins lui défendaient de prendre autre chose qu'un bol de riz matin et soir, Son Excellence a daigné en faire cadeau à ses

secrétaires. Nous l'avons mangé hier au soir dans un banquet amical et, suivant l'usage de l'Europe, nous avons bu à la santé de Sa Grâce le duc de Westminster. Veuillez recevoir l'assurance de nos sentiments les plus reconnaissants. Il faut reconnaître que sur ce point spécial votre pays a des produits supérieurs à ceux de la Chine."

On avait mangé Black! Le duc faillit en faire une maladie. Chiens d'Europe, méfiez-vous désormais de l'amitié des Chinois!

Charles NORMAND
(Petit Echo de la Mode)

Mercredi, commencera la VENTE SEMESTRIELLE EATON DE MEUBLES ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Mercredi, débute une autre Vente Semestrielle — présentant une constellation de nouveaux ameublements pour le foyer — aux prix les plus bas depuis des mois — avec d'abondantes aubaines sur trois étages du Magasin. De nombreuses foules sont venues lundi et mardi, jours d'inspection préliminaire — mais nous nous attendons à de plus grandes foules encore.

Voyez la "Maison d'aujourd'hui" dans ses nouveaux atours — l'étalage de 16 pièces en meubles modernes — le "Coin du Sommeil". Examinez notre stock immense d'antiques et de reproductions. Cherchez surtout les étiquettes en vert et blanc de la Vente Semestrielle.

Voyez les vitrines comprenant celles de l'arcade.

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas.

Ceux de l'extérieur peuvent écrire au "Service d'Achats", Montréal.

Il est facile d'acheter les nouvelles choses qu'il vous faut, d'après notre

Mode de Paiements Différés

Nos conditions de Paiements Différés sont applicables à tout achat de meubles et certains articles d'ameublement au montant de 25.00 ou plus; 20% de dépôt, le solde, plus un supplément équitable, en 10 versements mensuels égaux.

Il n'est pas nécessaire d'acheter pour 25.00 en un seul rayon. Ce montant peut être réparti en plusieurs rayons. Les clients ayant déjà un compte avec Paiements Différés peuvent y ajouter des achats de 10.00 ou plus, simplement en versant le dépôt habituel.

Bureau des Paiements Différés — cinquième étage.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

PARC BELMONT

De une heure à huit heures, tous les jours, excepté dimanches et fêtes.
ADMISSION GRATUITE
Le paiement de la taxe est seul exigé.

Fêtes de Gaspé

Gaspé, 31 (S.F.C.) — Gaspé se prépare aux fêtes qui marqueront le quatrième centenaire de la découverte du Canada. Au programme figurent des fêtes de nuit. Il y aura procession aux flambeaux sur le flanc de la colline, et des deux côtés du bassin les pêcheurs allumeront des feux. Ensuite on tirera un feu d'artifice des deux côtés du bassin de sorte que les pièces pyrotechniques se rejoindront pour éclater au-dessus de la baie.

Le dîner qui sera offert aux excursionnistes venus par trains spéciaux sera servi sur la terrasse du couvent des Ursulines, reconnue comme le plus beau point de vue pour admirer le panorama de Gaspé. De là on voit le village, le bassin et l'entrée de la baie à dix-huit milles de Gaspé. Ce dîner sera servi par cent jeunes Gaspésiennes.

Quand S. Em. le cardinal Villeneuve arrivera à Gaspé le 24 août dans l'un des deux trains spéciaux du Canadien et National organisés par le *Devoir* et l'*Action Catholique*, une procession ira au-devant de lui, musique en tête, et l'accompagnera de l'évêché jusqu'à la crypte de la future basilique-souvenir où il sera reçu officiellement par S. E. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

Fêtes jubilaires au couvent de St-Laurent

Le jeudi 3 août, à la Maison Mère des religieuses de Sainte-Groix, Ville Saint-Laurent, auront lieu les fêtes jubilaires de six religieuses de la communauté: les RR. SS. Marie de Saint-André et de Saint-Romaine, qui célébreront leur soixantième anniversaire de vie religieuse, et Marie de Sainte-Edwidge, de Sainte-Julie, de Saint-Luc, de Sainte-Sabine, leur jubilé d'or (cinquante ans de vie religieuse). Il y aura messe basse à neuf heures et bénédiction du Très Saint-Sacrement au cours de la soirée.

"Il était une fois..." (Fadette)

Contes charmants, quelques-uns d'inspiration historique, qui feront les délices des enfants de 9 à 13 ans. Joli livre de récompense. Editions du "Devoir".

En vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: broché, 75 sous; relié: \$1.00, franco dans les deux cas.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire: Georges Paillet, directeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir"

La douloureuse victoire

par DELLY

38. (suite)
XVIII

Bruno se remit assez rapidement, en apparence, de la bronchite qui le retint quelques semaines à la chambre. Il était seulement un peu amaigri, un peu pâle, quand il reprit sa fiévreuse existence habituelle. On le revit dans tous les lieux mondains, toujours charmant causeur, d'une grâce un peu nonchalante, avec ce sourire désabusé qu'il avait depuis quelque temps. Plus que jamais, il cherchait à s'étourdir, à noyer dans le plaisir les remords qui le torturaient et

devant lequel se cabraient son orgueil et sa faiblesse.

Mais il ne pouvait échapper à l'obsession de son passé. Elle revenait sans cesse, et devant elle l'image de Floriane pâlisait, perdait une partie de sa puissance. Au cours de ses heures d'insomnie, de plus en plus fréquentes, il pensait à sa mère, à elle seule, constamment. Une soif ardente lui venait de la revoir, d'appuyer son front las sur son épaule, d'entendre la voix ferme et tranquille lui dire: "Mon chéri! Mon enfant!" Il eût tout donné, en ces minutes-là — tout, même Floriane — pour sentir

la douce étreinte du bras maternel, pour crier éperdument: "Maman, sauvez-moi!"

Mais elle n'était plus là, celle qui avait été l'appui, le conseil de sa jeunesse. Lui-même l'avait éloignée. Il ne voulait que Floriane alors. Aujourd'hui, elle ne suffisait plus à l'engourdir, l'idole charnue à laquelle il avait tout sacrifié. Il se rendait compte que l'amour, l'amour fou et aveugle qui l'enivrait naguère ne le possédait plus et que l'indifférence se glissait en son coeur fatigué.

L'indifférence, et le ressentiment. Sans vouloir s'avouer sa propre faiblesse, il se disait que Floriane seule l'avait conduit à l'état moral dans lequel il se trouvait, à l'abandon de tous les siens. Alors sa froideur, son impatience essayaient de rebouter la jeune femme et il prenait un plaisir mauvais à exciter sa jalousie.

Elle était trop intelligente pour ne pas sentir depuis plusieurs mois, ce lent détachement de l'homme qui avait brisé à ses pieds toute sa vie antérieure, tout son avenir de

LE DEVOIR

commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton

chrétien. Elle le connaissait trop bien, aussi, pour se méprendre à ce sujet. Quelle que fussent les apparences, ce n'était pas une autre femme qui lui prenait le coeur de Bruno, mais tout son passé, tous ses souvenirs de jeunesse, ses remords — et sa mère.

Sa mère surtout. Elle avait été la conscience vivante de Bruno, jusqu'au jour où il avait aimé Floriane. Elle le reprenait maintenant, peu à peu. La jeune femme le sentait et elle savait que si la mère triomphait, c'en serait fait de son empire sur lui, de tout cet amour dont ils avaient vécu.

Mais elle lutterait contre ces souvenirs envahissants. Avec la passion tenace qu'elle avait mise à conquérir Bruno, elle se jurait de le reprendre.

Vers le mois de mars, il cessa de travailler. Moralement et physiquement, il se sentait très las. Une petite toux s'opiniâtrait à ne pas le quitter. Cependant il continuait sa vie étourdissante, sans repos. L'été le vit courir de Saint-Moritz à Deauville, et de là à Biarritz. Il s'était mis à jouer — lui qui détestait le jeu. La chance le favorisait d'une façon. Tout lui

réussissait d'ailleurs. Il était l'homme que l'on encense, dont on quête l'attention. Mais au milieu de cette existence enfiévrée, il sentait grandir un profond mépris de lui-même, avec le désenchantement de tout. Lui aussi jeta le grand cri de l'homme désabusé de toutes les ivresses humaines. "Vanité des vanités, tout n'est que vanité!"

Mais il ne revenait pas à Dieu. Son orgueil l'enfonçait plus profondément dans la faute et l'enlaidissait dans le désespoir.

Floriane le suivait dans ses continus déplacements. Elle l'entourait de tendresse caressante qui avait naguère assoupi toutes les révoltes de sa conscience. Parfois, il lui semblait qu'elle le reprenait encore, qu'elle retrouvait le Bruno aveuglé ment épris des années écoulées. Ce n'étaient que de brefs sursauts d'un amour expirant. Et ils se faisaient de plus en plus rares.

Au milieu de septembre, tous deux se trouvèrent à Dinard, chez un écrivain anglais avec lequel Bruno s'était lié intimement. Un soir,

leur hôte les emmena chez une de ses compatriotes, lady Ernolds, qui réunissait dans sa villa une société choisie et aimait recevoir les célébrités littéraires. Bruno, très fatigué ce jour-là, réussit au bout d'une demi-heure à quitter les salons sans être remarqué, et contournant une pelouse éclairée par la lumière de l'intérieur, alla s'accouder à une terrasse dominant la mer.

Une nuit claire s'étendait sur les flots, dont Bruno distinguait les petites vagues courtes sur lesquelles dansait le reflet des étoiles. L'air sentait le sel et les pins. Mais Bruno ne l'aspirait pas. Rien, maintenant, n'éveillait en lui une sensation agréable. Il était las, las de tout. Il voulait en ce moment se reposer un peu — quelques instants seulement, pour ne pas sentir trop longtemps cette soif inextinguible dont son âme brûlait et que la distraction sans trêve apaisait factivement.



Congrès des médecins de langue française

Il aura lieu à Québec, du 27 au 30 août — L'Association des médecins de langue française d'Amérique se joint à l'Association des médecins de langue française d'Europe

L'Association des médecins de langue française d'Amérique, conjointement avec l'Association des médecins de langue française d'Europe, tiendra son congrès à Québec, les 27, 28, 29 et 30 août.

Les grandes lignes en sont maintenant tracées. Le président, le Dr Albert Piquet, de Québec, a récemment envoyé à tous les membres des sociétés médicales de langue française d'Europe et d'Amérique, une lettre circulaire à laquelle il a joint le programme scientifique préliminaire. Si des médecins qui s'intéressent au congrès n'avaient pas reçu ces documents, le secrétaire, le Dr J. Vaillancourt, de Québec, les leur fera parvenir avec empressement, dès qu'ils en feront la demande.

Les Européens, en allant leur session au congrès canadien, donnent aux prochains assises une importance mondiale. La section de médecine interne, réservée tout particulièrement aux médecins français d'Europe, renfermera des travaux d'autant plus intéressants qu'ils sont inédits, et qu'ils seront présentés par les plus hautes compétences. Non seulement la chirurgie fera-t-elle l'objet d'études documentées dans ses applications les plus récentes mais chaque spécialité recevra la considération que commandent les dernières recherches scientifiques.

Des séances cliniques, dans les principaux hôpitaux de Québec, compléteront les réunions tenues au Château Frontenac. Le programme de ces séances cliniques a été arrêté comme suit:

Leçons cliniques de gastro-enté-

rologie. Hôtel-Dieu: présidence, prof. Charles Vézina. Leçons cliniques d'urologie: hôpital du Saint-Sacrement; présidence, prof. P.-C. Dagneau.

Leçons cliniques de pédiatrie, hôpital de l'Enfant-Jésus; présidence, Drs Charles Turcot et Henri Laliberté.

Leçons cliniques de phthisiologie, hôpital Laval; présidence, Dr Roland Desmeules, professeur agrégé. Leçons cliniques de neuro-psychiatrie: clinique Roy-Rousseau; présidence, prof. Salluste Roy.

Leçons cliniques d'hygiène mentale: Ecole La Jemmerais, présidence Dr Jean Miller.

Le caractère scientifique de ce congrès et le fait qu'il se tiendra au moment même où se déroulent à Québec les fêtes du quatrième centenaire vaudront la présence des médecins les plus éminents du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe. L'Empress of Australia amènera un groupe nombreux de médecins français, le 26 août, et le lendemain le Champlain atteindra Québec avec un second contingent non moins imposant.

Comme le Champlain doit faire un arrêt de vingt-quatre heures à Gaspé, il pourrait ne se trouver en rade de Québec qu'assez tard dans l'avant-midi de lundi. Pour cette raison, la séance d'ouverture du congrès a été fixée à deux heures de l'après-midi. La clôture aura lieu le 30 août au soir, alors qu'un grand banquet réunira, au Château Frontenac, les sommités de notre pays et de l'étranger.

Discours de M. T.-D. Bouchard

Le député de Saint-Hyacinthe continue sa campagne pour le développement d'une Hydro québécoise, par une grande assemblée à Thetford — Il parlera jeudi soir à Acton Vale — Il faut libérer la province et assurer son développement économique

Thetford-les Mines, 31 (D.N.C.). — M. Damien Bouchard, président de l'Assemblée législative, député de Saint-Hyacinthe, était, dimanche, l'invité du conseil municipal de la ville de Thetford-les Mines qui lui a fait un accueil des plus sympathiques. M. Bouchard avait été invité à exposer ses vues sur la question de nos ressources hydro-électriques. Les membres du conseil municipal et les principaux citoyens de la ville ont offert un déjeuner d'honneur à M. Bouchard, à l'Hôtel Commercial. Puis il y a eu assemblée dans la cour du collège où une foule de 3.000 personnes est venue applaudir M. Bouchard. M. Tancred L'Abbe, maire, a présidé l'assemblée et a présenté M. Bouchard en termes très élogieux. M. Bouchard a discuté la question d'électricité avec les citoyens pendant plus de deux heures.

M. Bouchard dit que la province réalise l'importance primordiale des améliorations à apporter à notre régime actuel d'exploitation de nos ressources hydro-électriques. Les vieux partis ne se désintéressent pas de la question et les nouvelles organisations politiques, semi-politiques ou simplement économiques en font toutes un article principal de leurs programmes.

L'Union des Cultivateurs est à l'organisation d'une vaste enquête sur l'électrification rurale de la province.

La province aura donc à décider prochainement si elle devra prendre une orientation nouvelle sur la question de l'exploitation de nos ressources hydro-électriques, ou continuer à maintenir le système actuel de monopole par les grandes compagnies.

M. Bouchard prétend que ce système a fait faillite si l'on considère l'intérêt de la masse. Il devait nous donner l'électricité à meilleur marché que la régie publique devait la donner dans la province d'Ontario. C'est le contraire qui est arrivé. M. Bouchard cite des chiffres pour établir son point et quant à ce qui concerne l'éclairage et quant à ce qui concerne le pouvoir moteur. L'Ontario cite aussi des faits et des documents pour établir que l'électricité produite à meilleur marché dans notre province.

L'orateur explique que ces prix exorbitants nous ont été imposés pour permettre aux grandes compagnies une surcapitalisation excessive qui a enrichi ceux qui en ont profité mais qui est une menace perpétuelle pour notre avenir économique. Dans la province d'Ontario les taux de l'énergie électrique ont une tendance à diminuer et dans la nôtre ils ne peuvent qu'augmenter si l'opinion publique ne force pas les gouvernements à prendre des mesures pour nous assurer de l'énergie électrique à un prix raisonnable.

M. Bouchard s'est opposé au projet de loi provincial de déléguer sous le plus bref délai possible qu'il n'y aura plus aucune concession de pouvoir d'eau à des compagnies privées. Le gouvernement devrait aussi mettre les grandes compagnies en demeure de fournir de l'énergie électrique pour fins d'éclairage, de cuisson et de pouvoir moteur à des taux sensiblement égaux à ceux existant dans la province d'Ontario et si les grandes compagnies ne veulent pas se rendre à cette injonction le gouvernement devrait annuler sans délai une grande usine de production hydroélectrique pour vendre du courant aux municipalités qui en feront ensuite la distribution au public. Le gouvernement devrait aussi prohiber dans toutes les municipalités les contrats à long terme pour l'approvisionnement de l'énergie électrique nécessaire à l'éclairage des rues, des places et des édifices publics et au fonctionnement des usines municipales de tout genre.

M. Bouchard a aussi réclamé les plus amples pouvoirs de municipalisation et la faculté pour les municipalités de se syndiquer pour construire des usines génératrices et des réseaux pour la distribution et la vente de l'électricité. Il demande aussi que le gouvernement donne des octrois aux municipalités rurales qui voudront municipaliser l'électricité pour leur permettre de construire des lignes principales d'amenée.

L'orateur a aussi condamné la pratique des grandes compagnies d'accaparer nos pouvoirs d'eau dans le seul but d'en empêcher le développement pour empêcher la concurrence; dans ces cas M. Bouchard réclame que le gouvernement doit tout simplement annuler les baux ou les ventes pour réintégrer dans le domaine public ces pouvoirs d'eau inutilisés.

M. Bouchard regrette au point de vue national que nos pouvoirs d'eau aient été développés sous le régime de la régie privée; c'est ce qui a été la cause que la grande richesse naturelle qu'était notre houille blanche est presque toute passée entre les mains d'étrangers. L'influence des Canadiens français est presque nulle dans les hautes sphères administratives de nos grandes compagnies d'utilités publiques. Si nos ressources hydro-électriques étaient exploitées sous le régime de la régie publique comme dans l'Ontario nous aurions eu inévitablement notre part légitime dans leur administration sans compter les bénéfices énormes que nous aurions retirés du bas prix de l'électricité qui a prévalu dans la province pour sous ce même régime.

M. Bouchard a appuyé aussi très longuement sur les avantages de la municipalisation qui a été rendue

impopulaire dans notre province par la propagande sourde de ceux qui étaient intéressés à empêcher nos corps publics de faire cesser leur exploitation des consommateurs. Il a aussi fait l'historique de la municipalisation à Saint-Hyacinthe qui a obtenu une réduction de taxes de trente-trois pour cent non seulement pour la population de Saint-Hyacinthe, mais pour toutes celles de la région des Cantons de l'est et du sud-ouest du Saint-Laurent.

Le maire Bouchard a été vigoureusement applaudi à de fréquentes reprises.

M. Oscar Drouin, député d'une des divisions de la ville de Québec, a donné son adhésion la plus complète au programme préconisé par le député de Saint-Hyacinthe et il a déclaré à la foule qu'il y avait beaucoup d'hommes publics qui partageaient les idées de M. Bouchard sur cette question et qu'il lui donne l'appui que tous les patriotes devraient donner à un homme public de son courage et de son énergie et qui n'a pas craint d'affronter la grande puissance que sont les trusts électrique dans notre province.

M. Lucien Drolet, avocat de Thetford Mines, est heureux de reconnaître M. Bouchard, car il reconnaît en lui un libérateur de notre peuple et un des meilleurs protecteurs de la race canadienne-française.

M. Bouchard a annoncé que jeudi soir de cette semaine, sur l'invitation de la Chambre de commerce d'Acton-Vale, il tiendrait une grande assemblée publique sur la même question.

Noyades

A GRANBY

Paul-Armand Brodeur, 9 ans, dont les parents demeurent à Granby, s'est noyé samedi soir en tombant dans un ruisseau, à proximité de Milton-East, village situé aux environs de Granby.

AUX ILES ROCHON

M. Edouard Gagnon, 28 ans, 3025 Ontario est, pris soudainement de crampes, s'est noyé, dimanche soir, vers 6 heures, en se baignant dans la rivière des Prairies, aux Iles Rochon.

A LA RIVIERE LACHIGAN

M. Alphonse Chrétien, 23 ans, 921 Montcalm, s'est noyé dans la rivière l'Achigan, en voulant monter à nager à une jeune fille.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Roland et Gabrielle Drouin, âgées respectivement de 17 et 11 ans, filles de M. et Mme Ulric Drouin, 6316 Chambord, se sont noyées dimanche à Sainte-Genève de Pierrefonds, en se baignant à la plage de la Pointe-aux-Chênes, peu de temps après avoir mangé. Le père a été témoin de l'accident. Mme Emile Raymond, 29 ans, 4571 Lafontaine, qui se baignait avec Roland et Gabrielle Drouin, l'a échappé belle ainsi que M. Donald McBurnie, 2025 Dandurand, qui s'était porté au secours de Mme Raymond. Ce n'est que plusieurs heures après que l'on parvint à repêcher les deux cadavres.

A EMBRUN

M. Albert T. Emard, frère du Dr L. Emard, chef interne de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, s'est noyé dans la rivière au Castor, à Embrun, Ontario, en se penchant pour cueillir des lis d'eau. M. Albert Emard, gérant du magasin de la Commission des liqueurs à Embrun, fut repêché quelque temps après l'accident.

A PONT-VIAU

Bernard Archambault, 11 ans, dont les parents demeurent à 161 St-Hubert, s'est noyé samedi après-midi en se baignant dans la rivière des Prairies, à Pont-Viau.

A SOREL

M. Hormidas Palardy, 45 ans, marchand général et maître de poste du village de la Présentation, près de Sorel, s'est noyé dimanche en se baignant à la plage de la Pointe-aux-Pins, dans le fleuve St-Laurent, aux environs de Sorel.

"Maria Chapdelaine"

M. Julien Duvivier, cinéaste français qui vient d'entreprendre la tâche de monter à l'écran une adaptation du roman de Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*, est revenu à Montréal avec sa troupe. Les interprètes de *Maria Chapdelaine* arrivent de Péribonka où ils ont tourné les principales scènes de la pièce. Tous repartiront le 4 août pour Paris.

L'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe

Québec, 31 (C.P.). — M. J. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, a annoncé, samedi, que M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, avait désigné l'un des employés supérieurs de son département, M. Georges Cayer, comme directeur de l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe. M. Cayer remplacera M. Elie Bourbeau, décédé récemment.

Le nouveau directeur de l'Ecole de laiterie était depuis six ans inspecteur général des beurrieres et fromageries de la province de Québec, au ministère de l'Agriculture. M. Cayer entre immédiatement en fonctions. Il sera remplacé comme inspecteur général des beurrieres et fromageries par M. Marc Hudon, qui conservera cependant sa charge de secrétaire de la commission d'industrie laitière.

25 ans, 25.000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Notes maritimes

Le pilote du haut St-Laurent

Le ministre de la Marine, M. Alfred Duranleau, a rendu publics hier les règlements du pilotage pour le nouveau district du haut St-Laurent: *De Montréal au lac Ontario*. Les examens des pilotes ont commencé hier et se continueront les jours prochains. Ce n'est pas facile d'être pilote, car ils sont tous pris d'un côté ou de l'autre.

Les allées et venues définitives du "Champlain"

M. Antonio Labelle, sous-chef des passages de la Compagnie Générale Transatlantique, à Montréal, nous fait tenir l'itinéraire définitif qui suivra le *Champlain*, lors de son voyage du Havre à Gaspé et à Québec: départ du Havre le 18 août, à 4 heures du soir; arrivée à St-Pierre-et-Miquelon le midi du 23 août; départ le même jour à 6 heures du soir; arrivée à Charlottetown le 24 août à midi; départ le soir du même jour à 7 heures; arrivée à Gaspé le 25 août à 8 heures du matin, et départ à minuit; arrivée à Québec le 27, mouillage à quai, à 7 heures du matin; départ de Québec le 29 à 11 h. 30 du soir; arrivée à St-Jean, le matin du 1er septembre; et départ le midi du même jour; arrivée à New-York le soir du 2 septembre et départ pour le Havre le 3 septembre à 6 heures du soir.

Personnalités à bord du "Brittain"

Le feld-maréchal, le vicomte d'Allenby, libérateur de la Palestine; M. G. Howard Ferguson, haut-commissaire du Canada à Londres; M. Robert Marler, ministre du Canada au Japon; le prince Pierre de Monaco et sa femme, la princesse de Polignac; sir William Waterlow, ancien lord-maire de Londres; l'amiral sir Reginald Yorke Tyrwhitt; lord Tomlin of Ash; lord Illife, co-propriétaire du *Daily Telegraph* de Londres et directeur de l'*Alfred Newspapers, Ltd.*; le sénateur Sneaton White, président de la *Gazette* de Montréal; le sénateur Lorne C. Webster sont parmi les principaux passagers qui débarqueront de l'*Empress of Britain* à Québec, jeudi. On remarque encore sur la liste M. R. H. McMaster, président de la *Steel Co. of Canada*, de Niagara Falls, président de la *Lake Shore Mines Co.*; M. J. J. Warren, de Toronto, président de *Smelters*; M. M. Labelle, de London, représentant de la *Farley Aviation Corporation*; M. C. J. Crandall, gérant de la *British United Press* à Montréal; le colonel W. A. Bishop, V.C., ex-célebre de l'aviation canadienne durant la guerre; le lieutenant-colonel George S. Cantlie, de Montréal.

A bord du "Duchess of Bedford"

L'équipe des tireurs canadiens qui s'est illustrée aux récentes épreuves de Bisley, en Angleterre, est actuellement en route pour le Canada, à bord du paquebot *Duchess of Bedford* du Pacifique Canadien, qui est attendu à Montréal vendredi. Elle rapporte à notre pays deux trophées célèbres qu'elle a enlevés là-bas aux meilleurs tireurs de l'Empire. Ce sont la coupe Mackinnon et la coupe Kolapore. On remarque aussi sur la liste des passagers du *Bedford* sir John Archer et lady Archer, de Richmond, Surrey, Angleterre; M. et Mme G. Newarth, de Londres; M. McDuff, adjoint au président des *Canadian Pacific Steamships*, et Mme Duff, de Montréal; Mlle E. M. Winegar et A. Robertson, de Montréal; Mlle H. J. Ross, de Québec.

Le "Richmond" repart pour New-York

Le paquebot *Duchess of Richmond*, du Pacifique Canadien, rentré hier à Montréal après une superbe croisière de neuf jours à New-York, est reparti de nouveau aujourd'hui pour la grande métropole américaine, avec plus de 900 passagers. Ce sera la deuxième des quatre croisières qu'il fait cet été à New-York par la route du Saint-Laurent. La popularité de ces croisières n'a cessé de s'accroître depuis leur institution par le Pacifique Canadien. Elles permettent aux excursionnistes de faire un véritable voyage océanique et de visiter la ville de New-York, où le bateau passe une journée entière.

En trois lignes

—Au milieu d'août prochain, des centaines de rédacteurs de journaux hebdomadaires arriveront à Montréal pour prendre part au quinzième congrès annuel de l'Association canadienne des Hebdomadaires. Après deux jours d'études, les rédacteurs feront une croisière sur le fleuve, visiteront les bords de lord Atholstan à bord, MM. Taschereau, premier ministre, et Camilien Houde, maire de Montréal, seront présents.

—Les jeunes artistes canadiens, qui, à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, ont préparé des décorations pour les fêtes de Gaspé, se sont embarqués hier soir sur le *New-Northland*, à destination de Gaspé. Ce sont: R. Chicoine, P. Lehoucq, J.-G. Faucher, J. Deshaies et R. Lajoie, de Montréal; J.-S. Lefort, d'Ottawa; Maurice Gendreau et L. Mainguy, de Québec. Ils exécuteront là-bas des arcs de triomphe, décoreront des voiles de barques de pêcheurs, etc.

—Les paquebots de la compagnie Canada Steamship Lines sont partis bondés de passagers hier soir à destination de Québec, de Sainte-Anne-de-Beaupré, du Saguenay. On y remarquait plusieurs groupes de pèlerins de langue anglaise.

—Des abeilles ont quitté la rive sud du fleuve et ont essaimé dans une bouée du bas Saint-Laurent. Comme la bouée lumineuse 65-B semblait ne plus fonctionner, on chargea quelqu'un d'aller l'examiner. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il découvrit que des abeilles, massées, bloquaient la lumière et que d'autres, mortes, obstruaient le passage du pétrole.

Vente semestrielle d'articles d'ameublement et de meubles

chez DUPUIS

commençant mercredi 1er août

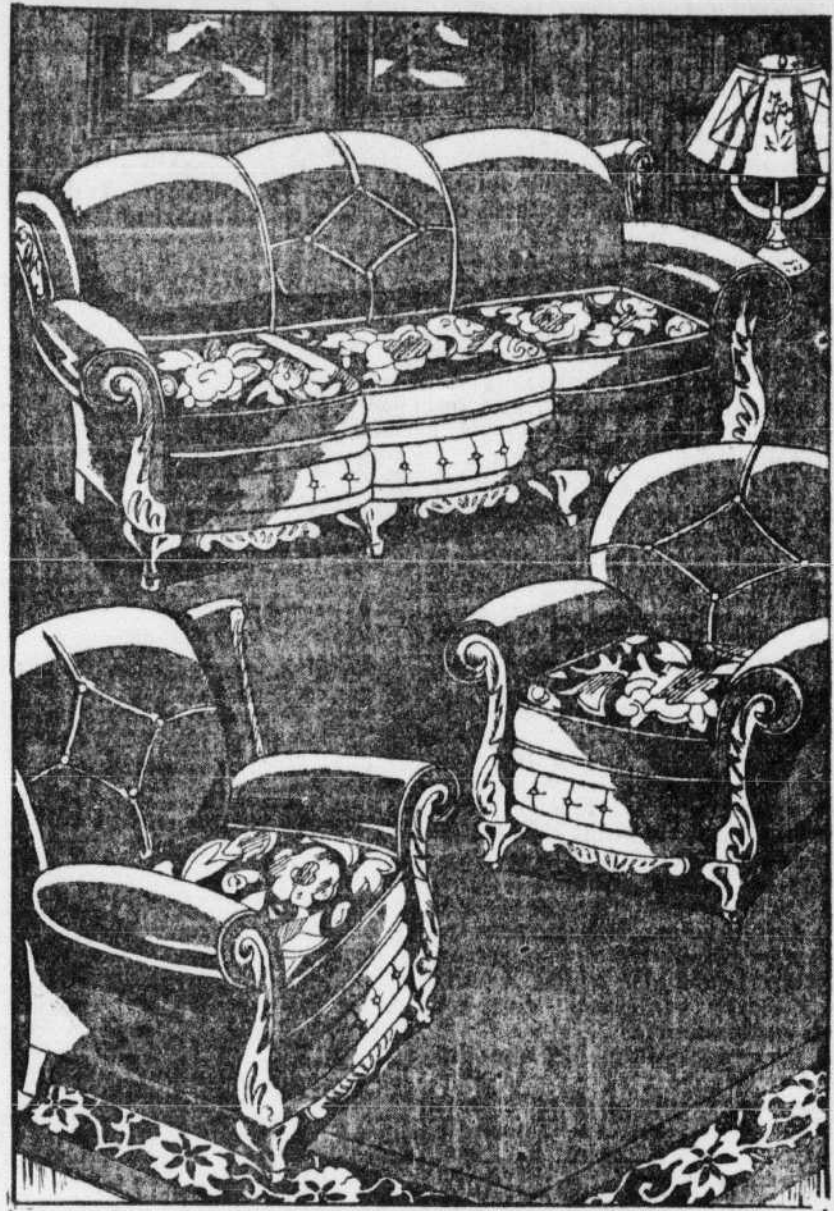
Nous avons préparé cette vente avec plus de soin que jamais et nous croyons sincèrement que nous pouvons faire économiser de l'argent à tous ceux qui en profiteront. Une des aubaines remarquables est annoncée ci-dessous. Il y en a plusieurs autres.

Profitez de nos CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

pour faire vos achats sans obérer votre budget.

LIVRAISON GRATUITE

dans toutes les parties de la ville, ainsi que sur le parcours régulier de notre livraison d'été dans les endroits environnant Montréal.



Voici un vivoir confortable et moderne

Mobilier de 3 meubles: large divan et deux fauteuils avec coussins sans envers. Rien de plus riche et de plus moderne que cette couverture de reps de soie offerte dans plusieurs jolies nuances. La construction est soignée et durable.

79.00

COMPTANT \$7

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-pr. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

EXCURSIONS

fin de semaine 10-11-12 AOÛT

Prix d'aller et retour et départs de MONTRÉAL:

TRICENTENAIRE! Assistez aux FÊTES du TRICENTENAIRE! Pageants historiques, etc. Départ SAMEDI, par tous les trains réguliers.

MONT-LAURIER - \$3.20 Nomineux 2.50 Bellerive 2.45 Annoncion 2.30 Barrette 3.00
SHERBROOKE - \$2.15 Cookshire 2.55 Megantic 3.50 Magog 1.90 Waterloo 1.50 Sutton 1.40 Cowansville 1.15 Foster 1.40 Knowlton 1.50

SHAWINIGAN Falls \$2.00 Grand'Mère 2.10 Gr. Piles 2.25 Louiseville 1.50 Maskinonge 1.40 Portneuf 2.75 Batiscan 2.30 La Perade 2.40 Berthierville 1.00
STE-AGATHE - \$1.30 Val Morin 1.20 Ste-Marg'te 1.10 Mt-Rolland 1.00 Shawbridge .85

PAPINEAUVILLE - \$1.60 Montebello 1.50 Lachute .90 Buckingham Jct. 2.00
ST-JÉRÔME - .75 St-Lin .75 Bruchesi .75 St-Janvier .75 Lesage .80

RIGAUD - .85 Alfred 1.40 St-Clet .75
ST-GABRIEL - \$1.50 JOLIETTE - .85

ST-JEAN, N.B. \$7 HALIFAX, N.E. \$11.00
FARNHAM - \$1.00 St-Jean, P.Q. .75 Iberville .75

Réductions pour plusieurs autres endroits

RETOUR: de la destination jusqu'au LUNDI soir, 13 août; des provinces Maritimes ainsi que de Megantic à Cookshire jusqu'au mardi 14 août.

PACIFIQUE CANADIEN

Faits divers

Incendie à l'A. O. A. — Blessé par une auto. — Tenu responsable — A la recherche d'un chauffard

Incendie

Les pompiers qui ont été appelés hier pour éteindre un incendie qui s'était déclaré hier après-midi dans la cave du bureau de l'A.O.A., rue Saint-Denis, au boulevard Saint-Joseph, ont été quelque peu en danger à cause des explosions fatales possibles dans une station d'essence. Heureusement, même si les pompiers durent employer trois jets d'eau, personne ne fut blessé.

Grièvement blessé

A l'hôpital Général, où on a transporté M. Joseph Milot, 43 ans, frappé hier soir par une automobile alors qu'il marchait de la route à Plage Laval, on n'ose se prononcer sur l'état du blessé qui souffre de nombreuses contusions sur le corps et peut-être d'une fracture du crâne.

Tenus responsables

Sorel, Québec, 31. — Willie Gobeil, 24 ans, et Saul Bussière, 27 ans, ont été tous deux tenus criminellement responsables, en Cour du coroner, de la mort de Mme Dornina Maclure, née Courvoisier (Victoria), 59 ans, de Saint-Robert, morte à la suite d'une collision alors que l'automobile que conduisait Gobeil a frappé leur voiture à traction animale.

Le "buggy" dans lequel se trouvaient M. et Mme Maclure au moment de la collision ne portait aucun phare indicateur.

A la recherche d'un chauffard

La police recherche encore le chauffard qui a renversé M. Aiclé Hébert, 50 ans, 234 Lagacétière est, alors qu'il était occupé à balayer la chaussée à la hauteur du numéro 1450 avenue de l'Hôtel de Ville. M. Hébert a été admis à l'hôpital Saint-Luc où il est assez souffrant sinon dangereusement blessé.

Ces feux de brousse

M. Wilfrid Parent, chef de police de Ville Saint-Michel, s'est aperçu hier que la plupart des feux de brousse survenus depuis quelque temps dans cette municipalité sont l'œuvre de malfaiteurs. En effet, tandis que les pompiers combattent un de ces feux de brousse, près du boulevard Pie XI, hier, M. Parent a fait une tournée de reconnaissance dans les jardins potagers avoisinants et a surpris deux garçons à voler des légumes.

Il les a mis en état d'arrestation pour les libérer peu après alors qu'il a obtenu des deux garçons une déclaration à l'effet qu'ils allaient des feux de brousse afin de voler plus à leur aise dans les jardins, tandis qu'on était occupé à éteindre le feu.

Inutile de dire que les garçons ont promis qu'on ne les y prendrait plus.

Violent incendie

Sept personnes ont été chassées de leur foyer vers minuit, hier soir, à la suite d'un incendie, d'origine inconnue, qui a causé des dégâts à Mackayville, alors que la maison, le garage et un hangar appartenant à M. J. R. Johnson, ont été rasés par les flammes. Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

M. Duvivier est très satisfait du travail accompli jusqu'ici. Il espère

CHARBON

5000 cordes Érables: \$7.00 à \$10.00

Charbon: \$4.50 et plus

Jos. Charlebois

AMherst 7153

Refrancisation

Le comité de refrancisation de Montréal, affilié à la Commission permanente de refrancisation de la province, nous fait tenir la liste suivante d'expressions à corriger, que l'on nous demande de publier:

AFFICHEZ:	PLUTOT QUE:
Entrée libre	Admission gratuite
Recouvrement	Collections
Grands magasins	Magasins départmentaux
Chiens exclus	Chiens non admis
Blanchisserie	Buanderie
Décharge interdite	No dumping
Ne fumez pas	Défense de fumer
Fruiterie	Magasin de fruits
Autos d'occasion	Autos usagées
Jour de soldes	Jour de bargains
Soldes	Balance de liquidation
A choisir ou au choix	Votre choix
Au service des touristes	Accommodations pour touristes
Nouveautés	Marchandises
Magasins d'occasions	Magasins de seconde main
Ne foutez pas le gaz	Keep off the grass
Salle à manger	Salle à dîner
Consigne	Parcel office
Poste d'essence	Station de gazoline
Camionnage	Jobbing express
Articles pour hommes	Merceries
Épicerie	Grocery

Cette liste a été préparée par le Comité de Refrancisation de Montréal, dont les membres sont: MM. Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des H. E. Commerciales; l'abbé Etienne Blanchard, P.S.S.; Raoul Cloutier, publiciste du chemin de fer Pacifique Canadien; Pierre Daviault, traducteur des débats à la Chambre des Communes; Léon Lorrain, publiciste de la Banque Canadienne Nationale; Jules Massé, président de la Société du Bon Parler Français; Claude Melançon, publiciste du Chemin de fer de l'Etat; Arthur Montreuil, publiciste; Rodolphe Laplante, publiciste de la Banque Provinciale.

Le Comité de Refrancisation compte aussi d'autres membres qui sont: MM. Philippe Ferland, Jean-Louis Arbiq, Paul-Emile Allard, Jean-Marie Marcotte, Maurice Souard, Emile Labrie, Adolphe Farnet, Jean-Louis Brosseau, Maurice Carmel, Roger McGinnis.

Plus de douane américaine sur le charbon

Ottawa, 31. (S.P.C.). — Le gouvernement américain a supprimé les droits de douane sur le charbon canadien. C'est là l'un des résultats de la loi des Ententes commerciales.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, sous le tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 433 Notre-Dame Est. Téléphones: HARBOR 1241.